PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

RAPPORT FINAL **MAI 2015**

REMERCIEMENTS

Le projet de Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de L'Île d'Orléans est rendu possible grâce au soutien financier du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Crédits photos page couverture : (1) pectine.ca (2) Camirand photo (3) pectine.ca

VISION CONCERTÉE

D'ici 2030, la MRC de L'Île-d'Orléans, les producteurs et les transformateurs contribuent au dynamisme agricole de l'île par l'accroissement de la notoriété de ses produits agricoles et agroalimentaires, et ce, dans un contexte de développement durable afin d'assurer la préservation du territoire agricole.

Ce qui implique que :

- → La garantie de qualité Savoir-faire île d'Orléans contribue à la demande des produits et à la reconnaissance du savoir-faire des producteurs agricoles.
- → L'île d'Orléans comporte une vaste diversité d'entreprises innovatrices.
- → Les municipalités et les entreprises agricoles encouragent le développement de projets structurants en zone agricole.
- → Les producteurs et les transformateurs intègrent des pratiques durables dans leurs activités.
- → Les milieux, municipal et agricole, protègent la zone agricole.
- → La collectivité et les autres partenaires économiques du milieu supportent fièrement les entreprises agricoles.
- → La main d'œuvre agricole est accessible et suffisante.
- → La relève agricole est présente et engagée.
- → L'accès à la terre est facilité.

Note au Lecteur : Afin d'alléger le texte du présent document, les municipalités de Saint-François-de-l'île-d'Orléans, Saint-Jean-de-l'île-d'Orléans, Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans et Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans sont identifiées sans le suffixe de l'île d'Orléans.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 8

1.1. Contexte de réalisation 8

1.2. Objectifs visés et résultats attendus 9

1.3. Démarche d'élaboration 9

1.4. Consultations 10

2. REGARD HISTORIQUE SUR L'ÎLE D'ORLÉANS 11

2.1. L'île d'Orléans, un territoire distinct et unique 11

2.2. Survol historique de l'évolution de l'agriculture 12

3. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU AGRICOLE 14

3.1. Caractéristiques des exploitations agricoles 15

3.1.1. Nombre d'exploitations 15

3.1.2. Superficie des exploitations agricoles 16

3.2. Caractéristiques des producteurs agricoles 19

3.2.1. Nombre de producteurs agricoles 19

3.2.2. L'âge 19

3.2.3. Temps consacré aux activités agricoles 20

3.3. Productions végétales 22

3.3.1. Répartition des cultures 22

3.3.2. Productions fruitières 26

3.3.3. Productions maraîchères 26

3.4. Productions animales 27

3.4.1. Répartition des élevages 27

3.5. Agriculture biologique 31

3.6. Productions émergentes 31

3.7. Aspects économiques 32

3.7.1. Revenus agricoles 32

3.7.2. Dépenses agricoles 34

3.7.3. Richesse foncière 34

3.7.4. Capital agricole 35

3.8. Agrotourisme 38

3.9. Agroalimentaire 39

3.10. Distribution et commercialisation 40

3.10.1. Commerce de détail 40

3.10.2. Vente directe 40

3.10.3. Mise en marché collective 41

3.11. Activités complémentaires 42

3.12. Relève agricole 42

3.13. Marque de certification Savoir-faire île d'Orléans 43

3.14. Technologie de pointe et recherche 44

4. TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS 45
4.1. Contexte législatif 45
4.1.1. Île d'Orléans désignée arrondissement historique 45
4.1.2. Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec 45
4.1.3. Loi sur la protection du patrimoine culturel 45
4.1.4. Schéma d'aménagement révisé 45
4.2. Caractéristiques du milieu physique 46
4.2.1. Relief 46
4.2.2. Qualité des sols 46
4.2.3. Données climatiques 47
4.2.4. Approvisionnement en eau 48
4.3. Caractéristiques paysagères 49
4.3.1. Paysage agricole 49
4.3.2. Patrimoine bâti agricole 50
4.4. Occupation du territoire 51
4.4.1. Occupation du territoire agricole 51
4.4.2. Usages non agricoles 54
4.5. Caractéristiques socio-économiques 57
4.5.1. Démographie 57
4.5.2. Marché du travail 59
5. DIAGNOSTIC 62
5.1. Bilan des forces et faiblesses 62
5.2. Identification des opportunités et des contraintes de développement de l'agriculture 64
6. VISION STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE 65
7. PLAN D'ACTION 66
7.1. Enjeux 66
7.2. Orientations 67
7.3. Actions 68
7.3.1. Actions à court terme 68
7.3.2. Actions à moyen terme 70
7.3.3. Actions à long terme 71
7.4. Mécanisme de suivi 72
8. COMMUNICATION DU PDZA 73
9. RÉFÉRENCES 74

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 Évolution du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et territoire entre 2004 et 2010..... 15
TABLEAU 2. Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1998 et 2012 16
TABLEAU 3. Répartition de la superficie agricole des exploitations à l'île d'Orléans entre 2004 et 2010 16
TABLEAU 4. Répartition de la superficie agricole des exploitations par MRC 17
TABLEAU 5. Répartition du nombre de producteurs agricoles selon le sexe 19
TABLEAU 6. Âge moyen des producteurs agricoles 19
TABLEAU 7. Répartition des producteurs agricoles selon l'âge et le nombre de dirigeants 20
TABLEAU 8. Nombre de producteurs agricoles selon le nombre d'heures de travail consacré à la ferme 20
TABLEAU 9. Nombre de producteurs agricoles selon le travail hors ferme en 2011 20
TABLEAU 10. Exploitations agricoles en production végétale selon la 1ère source de revenu par municipalité 22
TABLEAU 11. Évolution des exploitations agricoles en production végétale selon la 1ère source de revenu à l'île d'Orléans 22
TABLEAU 12. Exploitations agricoles en production végétale selon les fermes déclarantes par municipalité 24
TABLEAU 13. Évolution des exploitations agricoles en production végétale selon les fermes déclarantes à l'île d'Orléans 24
TABLEAU 14. Superficies (ha) des exploitations agricoles en production végétale par municipalité (2010) 24
TABLEAU 15. Évolution des superficies des exploitations agricoles en production végétale à l'île d'Orléans 25
TABLEAU 16. Évolution de la superficie des exploitations agricoles en production acéricole à l'île d'Orléans 25
TABLEAU 17. Nombre de fermes déclarantes selon les types de productions fruitières à l'île d'Orléans 26
TABLEAU 18. Nombre de fermes déclarantes selon les types de productions maraîchères à l'île d'Orléans 26
TABLEAU 19. Exploitations agricoles en production animale selon la 1ère source de revenu par municipalité 27
TABLEAU 20. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon la 1ère source de revenu à l'île d'Orléans 28
TABLEAU 21. Exploitations agricoles en production animale selon les fermes déclarantes par municipalité 28
TABLEAU 22. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon les fermes déclarantes à l'île 29
TABLEAU 23. Productions animales selon le nombre d'unités animales par municipalité 29
TABLEAU 24. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon le nombre d'unités animales à l'île 30
TABLEAU 25. Nombre d'exploitations agricoles biologiques 31
TABLEAU 26. Revenus agricoles 32
TABLEAU 27. Répartition des exploitations agricoles selon les revenus agricoles 33
TABLEAU 28. Évolution des dépenses agricoles totales des exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans 34
TABLEAU 29. Portion de l'agriculture dans la richesse foncière uniformisée 34
TABLEAU 30. Évolution de la portion agricole dans la richesse foncière uniformisée de la MRC 35
TABLEAU 31. Évolution du capital agricole total de la MRC de L'Île-d'Orléans 35
TABLEAU 32. Répartition des entreprises agricoles selon la valeur totale du capital agricole 36
TABLEAU 33. Valeur marchande des terres et bâtiments agricoles 36
TABLEAU 34. Exploitations agricoles faisant de l'agrotourisme 38
TABLEAU 35. Exploitations agricoles transformant à la ferme 39
TABLEAU 36. Commerces de détail en alimentation à l'île d'Orléans 40
TABLEAU 37. Nombre d'exploitations agricoles ayant un kiosque de vente à la ferme 40
TABLEAU 38. Exploitations agricoles prévoyant vendre d'ici 5 ans et ayant de la relève 42
TABLEAU 39. Superficie de la pédologie selon les classes de sols 47

TABLEAU 40. Superficie de la pédologie de la MRC de L'Île-d'Orléans 47
TABLEAU 41. Superficie des municipalités 51
TABLEAU 42. Occupation du territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans 51
TABLEAU 43. Utilisation des terres agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans 52
TABLEAU 44. Milieux humides de la MRC de L'Île-d'Orléans 53
TABLEAU 45. Taux de location des superficies agricoles des exploitations par municipalité et territoire 54
TABLEAU 46. Périmètre urbain de la MRC de L'Île-d'Orléans 55
TABLEAU 47. Évolution de la population entre 1996-2011 57
TABLEAU 48. Évolution de la population selon l'âge 58
TABLEAU 49. Âge moyen de la population de l'île d'Orléans 58
TABLEAU 50. Indicateurs du marché du travail 59
TABLEAU 51. Scolarité de la population de la MRC de L'Île-d'Orléans (2011) 59
TABLEAU 52. Répartition des emplois dans la MRC de L'Île-d'Orléans 60
TABLEAU 53. Indice de développement selon les municipalités 60

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1. Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1998 et 2012 15
GRAPHIQUE 2. Évolution de la superficie exploitée des exploitations agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans 17
GRAPHIQUE 3 . Évolution de la superficie exploitée moyenne de L'Île-d'Orléans 17
GRAPHIQUE 4. Répartition de l'ensemble des producteurs agricoles selon l'âge 19
GRAPHIQUE 5 . Répartition des productions végétales à l'île d'Orléans 23
GRAPHIQUE 6. Répartition des productions animales à l'île d'Orléans (2010) 27
GRAPHIQUE 7. Répartition des revenus agricoles des MRC de la CMQ 33
GRAPHIQUE 8. Répartition des entreprises agricoles selon la valeur totale du capital agricole 35
GRAPHIQUE 9. Évolution du % de la zone agricole et du % de la zone agricole 52
GRAPHIQUE 10. Répartition de la population selon l'âge 58

LISTE DES CARTES

CARTE 1. Relief de l'île d'Orléans 46
CARTE 2. Pédologie de MRC de L'Île-d'Orléans 47
CARTE 3. Moyenne de la longueur de la saison de croissance de la Capitale-Nationale 48
CARTE 4. Moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil 0°C) de la Capitale-Nationale 48
CARTE 5. Hydrographie de la MRC de L'Île-d'Orléans 48
CARTE 6. Municipalités de la MRC de L'Île-d'Orléans 51

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE RÉALISATION

En 2008, huit projets pilotes répartis dans huit Municipalités régionales de Comté (MRC) ont permis l'élaboration de plans de développement de la zone agricole (PDZA) dans la province. Un bilan positif a été dressé à cette fin en 2011.

Le plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans s'inscrit dans une volonté de favoriser le développement agricole pour chacune des MRC et des villes présentes sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

QU'EST-CE QU'UN PDZA ?

Un PDZA est un outil de planification territoriale visant à favoriser le développement du plein potentiel agricole d'une MRC tout en étant complémentaire aux autres démarches de planification. Celui-ci doit s'appuyer sur une démarche de concertation entre les principaux acteurs concernés par le développement agricole dans la MRC en prenant appui sur un portrait de l'agriculture et l'identification des possibilités de développement de l'agriculture.

Le PDZA de la MRC de L'Île-d'Orléans repose sur un **portrait** du territoire et des activités agricoles. Il en résulte des grands éléments de force et de faiblesse, de même que des opportunités et des contraintes, qui permettent un **diagnostic** précis de la zone agricole. L'élément central repose sur une **vision commune** pour en arriver à un **plan d'action** mobilisateur.

Plus précisément, le portrait dresse les caractéristiques du milieu agricole et du territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans. En fonction de la disponibilité des données, une analyse comparative des spécificités du territoire à l'échelle des municipalités, de la CMQ et parfois de la région de la Capitale-Nationale est effectuée. Le diagnostic, issu de l'analyse du portrait, établit les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes liées au développement du territoire et des activités agricoles de la zone agricole de ce territoire.

Une vision concertée permet de situer l'avenir de l'agriculture dans cette MRC. Le plan d'action est le fruit d'une concertation entre les partenaires du comité de travail, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles et le conseil des maires de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Finalement, afin d'améliorer la situation du territoire et de ses activités agricoles, un exercice de priorisation des actions a été effectué pour permettre la mise en œuvre d'un plan d'action. Les modalités (actions ciblées, responsables et les partenaires envisagés, les livrables et l'échéance de réalisation) y sont détaillées pour atteindre les objectifs.

1.2. OBJECTIFS VISÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS

À l'île d'Orléans, la mise en œuvre du PDZA vise l'atteinte des objectifs spécifiques qui lui sont propres et des résultats recherchés suivants :

Objectifs visés par le projet

- Consolider et développer la notoriété du secteur agricole du territoire de l'île d'Orléans;
- Favoriser le développement et la croissance des productions agricoles et des produits agroalimentaires;
- Poursuivre la promotion de l'agrotourisme et de la vente à la ferme en plus de favoriser leur développement;
- Promouvoir le principe écoresponsable des entreprises agricoles;
- Soutenir la relève agricole;
- Favoriser l'attractivité de la main-d'œuvre;
- Favoriser une cohabitation harmonieuse des fonctions agricoles et non agricoles;
- Identifier les barrières au développement de l'agriculture et au démarrage d'entreprises agricoles;
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, particulièrement en ce qui concerne sa capacité à contribuer à l'embellissement et à la découverte des paysages, le maintien de bâtiments patrimoniaux, l'accès aux terres, etc.

Résultats attendus

- Maintenir la priorité à l'agriculture en zone agricole afin d'assurer la pérennité des activités agricoles et favoriser le développement de l'agriculture;
- Favoriser la production agricole à haute valeur ajoutée;
- Diversifier les types de productions, la mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires ainsi que l'offre agrotouristique;
- Connaître les enjeux liés à la relève agricole et à la main-d'œuvre et identifier le rôle des différents acteurs pour régler les problématiques;
- Assurer l'intégration des principes du développement durable au sein des entreprises.

1.3. DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Pour guider le travail d'élaboration du PDZA, le projet a été rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs acteurs. Un comité de travail a été mis sur pied, comprenant des représentants de la MRC de L'Île-d'Orléans, du Centre local de développement (CLD) de l'île d'Orléans, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des producteurs agricoles, de la CMQ et du MAPAQ.

Pour assurer le suivi, un comité technique a également été formé. Il est important de préciser que deux modes de consultations ont été utilisés afin de permettre aux acteurs concernés de se prononcer sur les problématiques et de proposer des pistes d'action.

La MRC de L'Île-d'Orléans tient à remercier toutes les personnes qui ont été impliquées dans le processus d'élaboration de ce document.

Comité de travail

Milieu municipal & développement économique

- **M. Jean-Pierre Turcotte**, Préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans et maire de Sainte-Famille
- **M. Harold Noël**, Maire de Sainte-Pétronille
- **M. Patrice Landry**, Aménagiste, MRC de L'Île-d'Orléans
- **Mme Julie Goudreault**, Chargée de projet pour le PDZA, CLD de l'île d'Orléans

Milieu agricole

- **M. François Blouin**, Président, Syndicat de l'UPA de l'île d'Orléans
- **M. Daniel Pouliot**, Vice-président, Syndicat de l'UPA de l'île d'Orléans
- **M. François Turcotte**, Administrateur, Syndicat de l'UPA de l'île d'Orléans
- **Mme Catherine Monna**, Productrice agricole et représentante du secteur agroalimentaire

Partenaires

- **M. Pierre Bouffard**, Aménagiste, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- **M. Alexandre Bélanger**, Conseiller en environnement, CMQ
- **M. Stéphane Lavoie**, Conseiller en aménagement du territoire et agroenvironnement**,** MAPAQ, Direction régionale de la Capitale-Nationale
- **M. Daniel Bergeron**, Agronome, MAPAQ, Direction régionale de la Capitale-Nationale

Comité technique

- **Mme Julie Goudreault**, Chargée de projet pour le PDZA, CLD de l'île d'Orléans
- **M. Pierre Bouffard**, Aménagiste, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- **M. Stéphane Lavoie**, Conseiller en aménagement du territoire et agroenvironnement**,** MAPAQ, Direction régionale de la Capitale-Nationale

1.4. CONSULTATIONS

L'élaboration du PDZA s'est appuyée sur une démarche concertée où les acteurs du milieu ont été mis à contribution. La MRC et l'UPA de l'île d'Orléans ont tenu, le 10 mars 2014 à Saint-Pierre, une consultation. L'exercice fut un succès, alors que plus d'une cinquantaine de producteurs agricoles ont participé aux discussions. Suite à la présentation du portrait du territoire et des activités agricoles, cette consultation a permis de mieux cerner les attentes et de recueillir les commentaires des membres de la communauté agricole. Ainsi, les préoccupations du secteur agricole ont pu être considérées dans le plan d'action de la MRC.

Un article sur le PDZA a été publié en juin 2014 dans le journal mensuel *Autour de l'île.* Cet article référait les lecteurs à une version préliminaire du portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC accessible sur son site Internet. Ainsi, les résidents de l'île d'Orléans étaient invités à faire part de leurs commentaires.

2. REGARD HISTORIQUE SUR L'ÎLE D'ORLÉANS

2.1. L'ÎLE D'ORLÉANS, UN TERRITOIRE DISTINCT ET UNIQUE

Familles souches

Berceau de l'Amérique française, l'île d'Orléans est un foyer important de la colonisation en Nouvelle-France, étant le point de départ de 300 familles souches. Encore aujourd'hui, certains descendants occupent les mêmes terres que leurs ancêtres. De nombreuses plaques commémoratives installées près de la route ou sur les maisons en témoignent. Un monument à la mémoire de toutes les familles souches est également installé près de l'église de Sainte-Famille, la plus ancienne paroisse de l'île.

Jardin de Québec et réputation agricole unique

Surnommé le Jardin de Québec, l'île d'Orléans, particulièrement ses produits agricoles, a une renommée exceptionnelle. Durant la saison estivale, les fruits et légumes de tous genres se retrouvent sur les tables des plus grands restaurants de Québec ainsi que dans les assiettes de milliers de québécois, et ce, partout en province. L'agriculture occupe la majeure partie du territoire : l'horticulture est florissante et les célèbres fraises ont fait la réputation de ce Jardin de Québec.

Tradition incontournable pour plusieurs familles québécoises, l'autocueillette de pommes attire chaque année des milliers de visiteurs venus profiter de l'abondance des récoltes automnales. Gagnants de plusieurs prix nationaux et internationaux, les produits transformés (vins, cidres, etc.) issus des récoltes de l'île d'Orléans font également le bonheur de tous. Dans le but de mettre en valeur le patrimoine bâti des siècles derniers, plusieurs commerces et sites touristiques se sont installés dans d'anciens bâtiments en gardant le cachet particulier de ces derniers.

Aspect identitaire

L'île d'Orléans sait se montrer à la hauteur de sa devise : « J'accueille et je nourris ». Fier de leur île et de son histoire, les habitants ont à cœur l'aspect identitaire qui les relie à leur territoire. Ils tiennent à préserver la beauté des lieux et ils veillent à ce que les nouvelles installations soient en accord avec ce le bâti existant. On y retrouve plus de 1 275 bâtiments agricoles et la zone agricole occupe 95% du territoire. Par ailleurs, les visiteurs de l'île d'Orléans recherchent l'authenticité et apprécient les efforts de préservation de ce patrimoine historique et culturel. Conséquemment, peu de franchises commerciales ont élu domicile à l'île d'Orléans et il est probable que la situation perdure au cours des prochaines années.

Caractère insulaire [1]

Malgré l'ouverture du pont au milieu des années 1930, l'insularité a subsisté. Si on ne parle plus d'isolement, l'île d'Orléans reste un domaine fermé par le fleuve, soumis au renouvellement interne des espèces terrestres et dépendant d'un équilibre fragile. L'insularité a entraîné également un aspect mythique. Historiquement, la qualité «magique» attribuée à l'île d'Orléans résulte du regard posé sur l'île par les continentaux. En effet, pour le voisin continental, l'île est un endroit isolé, d'accès restreint, qui recèle une part de mystère. Cette «magie» est entretenue par certains résidents qui en retirent quelque fierté ou certains avantages. Toutefois, pour le résidant, l'île est un lieu d'intimité, un cercle fermé. Aujourd'hui encore, tant pour le résident que le visiteur, l'île d'Orléans figure comme un havre protégé, un lieu de félicité.

Renommée de l'île d'Orléans

L'île d'Orléans a accueilli plusieurs artistes venus y chercher l'inspiration loin de l'agitation des grandes villes. De Horatio Walker à Félix Leclerc, ils sont venus profiter de la tranquillité que leur offrait ce coin de pays riche en histoire et propice à l'épanouissement artistique. De nos jours, de nombreux artistes de tous les domaines continuent profiter de ce décor enchanteur.

---

[1] Politique culturelle et patrimoniale de l'île d'Orléans, MRC de l'île d'Orléans, 2006, p.8

Crédits photo : (1) Pectine.ca (2) Elias Djemil (3) Pectine.ca

2.2. SURVOL HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE

Dès 1636, les territoires de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré furent concédés en seigneurie à un groupe d'actionnaires de la Compagnie des Cent-Associés. Le territoire insulaire resta peu développé jusqu'en 1656, date à partir de laquelle furent concédés en arrières-fiefs plusieurs lots de cette seigneurie. Attirées sans doute par la fertilité des terres et l'accès facile au fleuve, quatorze familles s'installèrent du côté nord de l'île, à l'emplacement actuel de la paroisse de Sainte-Famille. Les terres concédées aux familles étaient perpendiculaires au fleuve afin de faciliter la communication, avaient environ trois arpents de front et se rendaient jusqu'au milieu de l'île. Une vue aérienne du territoire orléanais permet encore de voir les vestiges de cette époque.

Durant le régime français, la production agricole est destinée prioritairement à la subsistance de la famille, le peu de surplus étant écoulé sur les marchés de Québec et servant à acheter certains biens manufacturés ou des produits importés. La seule voie de sortie de l'île étant maritime, les habitants se retrouvaient souvent isolés durant les mois d'hiver et ne pouvaient compter que sur leur propre production pour survivre. Le pont de glace n'était praticable que lorsque le fleuve était bien gelé, ce qui pouvait prendre quelques mois.

Jusqu'aux années 1850, la vente de produits au marché de Québec se fait grâce à la navigation artisanale, au gré de la marée. L'année 1855 marque l'arrivée du premier bateau à vapeur faisant la liaison entre le bout de l'île et Québec, favorisant ainsi la vente des produits aux différents marchés de Québec. Entre 1855 et 1935, année de construction du pont de l'île d'Orléans, plusieurs bateaux relient tour à tour le bout de l'île et certains autres villages à Québec, principalement durant la saison estivale.

Les années 1850 marquent également un tournant dans l'évolution de l'agriculture, passant d'une agriculture de subsistance à une agriculture marchande. La demande de produits agricoles venant des gens de Québec explose, en raison de son développement économique rapide. On y dénote également l'apparition des cultures spécialisées, particulièrement les pommes de terre, les légumes et les petits fruits. Les vaches et les veaux forment également une partie plus importante des cheptels, en raison de la demande croissante de produits laitiers alors que le besoin en bœufs pour aider aux champs décroit en raison de l'introduction des machines mécanisées au début de 20e siècle.

La période de 1850 à 1920 est une période de prospérité et d'aisance financière relative en raison d'une production axée sur les marchés. De plus, la fin du 19e siècle voit naître les premières coopératives agricoles de l'île, comme la *Société de fabrication de beurre de Ste-Famille* en 1855 qui permet la construction d'une beurrerie industrielle. Les membres se partagent ainsi les différentes tâches et les revenus tirés de cette exploitation. Les coopératives agricoles favorisent aussi la commercialisation des produits. En 1936, 25 aviculteurs fondent une coopérative leur permettant de vendre plus facilement leurs volailles et leurs œufs.

La construction du pont de l'île d'Orléans en 1935 fut un événement marquant dans l'évolution de l'agriculture vers une agriculture plus industrielle. Les livraisons se font plus rapidement et plus efficacement. En peu de temps, tous les cultivateurs se dotent de leur propre camion pour faire eux-mêmes leurs livraisons ou transporter leurs marchandises.

Photo : Patate Narcisse Dallaire

La réputation des produits de l'île étant déjà bien établie parmi les résidents de Québec, nombreux sont ceux qui viennent désormais s'approvisionner directement chez les habitants de l'île en fruits, légumes et conserves diverses. C'est également le début de l'autocueillette de fraises et de pommes par les résidents de Québec, tradition qui persiste encore de nos jours.

Dans les années 1940, les dépendances agricoles sont implantées parallèlement à la résidence et n'occupent qu'un seul côté de la route, créant une densité bâtie plutôt faible. Cependant, à partir de 1960, grâce à la mécanisation, de nouveaux bâtiments apparaissent et ceux-ci sont situés plus loin de la résidence. Pour plus de commodité, la laiterie est rapprochée de la maison et c 'est au milieu du 20e siècle qu'apparaît le silo, qui donne à la ferme laitière l'apparence que nous lui connaissons aujourd'hui.

À partir de 1950, les producteurs entreprennent des travaux majeurs de drainages et de nivelages sur les parties moins productives des champs afin d'augmenter le rendement des terres. Des cours d'eau y sont creusés pour faciliter l'évacuation de l'eau et maximiser la surface cultivable. Cependant, ces travaux modifient le paysage champêtre de l'île.

Les années 1970 sont marquées par d'importants travaux d'irrigation alors que près de 300 étangs sont construits pour assurer l'approvisionnement en eau des cultures. Les brise-vents font également leur apparition, permettant de limiter l'érosion des sols et de protéger du gel. Entrepôts et silos à grains parsèment le paysage de plus en plus.

La modernisation de l'agriculture a pour conséquence de rendre désuets certains bâtiments qui sont détruits. De plus grands bâtiments modernes apparaissent, venant modifier le paysage, comme des entrepôts réfrigérés, des bâtiments servant à l'emballage ou à la transformation des produits.

La réputation des produits de l'île d'Orléans n'étant plus à faire, il devient nécessaire en 2007 de créer un logo permettant de reconnaître les produits en provenance de l'île d'Orléans. En effet, certaines entreprises de l'extérieur, voulant profiter de cette réputation, modifient volontairement la provenance de leur produit pour faire croire qu'ils originent de l'île d'Orléans. C'est ainsi qu'est né la certification *Savoir-faire île d'Orléans*, garantissant la provenance des produits ainsi que le respect de normes de qualité. Il devient donc maintenant possible d'obtenir une garantie de provenance par un sceau imprimé sur l'emballage des produits achetés.

3. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU AGRICOLE

Les données du milieu agricole proviennent de deux sources de statistiques. Il est à considérer que le MAPAQ et le gouvernement fédéral, par le biais du recensement de Statistique Canada, ont une définition différente d'un producteur agricole. À des fins de précision, nous en donnons les définitions distinctes :

Définitions d'un producteur agricole :

- **Selon la Loi provinciale sur les producteurs agricoles, L.R.Q., c, P-28 :**

Une personne engagée dans la production d'un produit agricole* sauf :

i. une personne engagée dans cette production à titre de salarié au sens du Code du travail (chapitre C-27) ;
ii. une personne qui exploite la forêt sauf quand elle exploite la partie boisée de sa ferme ;
iii. une personne engagée dans la production d'un produit agricole consommé entièrement par elle-même et les membres de sa famille ;
iv. une personne dont la production agricole destinée à la mise en marché est d'une valeur annuelle inférieure à 5 000 $ ou, compte tenu de la variation du prix des produits agricoles, à toute autre somme que peut déterminer le gouvernement par décret, lequel entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à toute date ultérieure qui y est fixée ;

* «produit agricole»: tout produit de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aviculture, de l'élevage ou de la forêt, à l'état brut ou transformé partiellement ou entièrement par le producteur ou pour lui, les breuvages ou autres produits d'alimentation en provenant; le produit de l'aquaculture est assimilé à un produit agricole.

- **Selon la terminologie du recensement de Statistique Canada :**

« Exploitants agricoles » réfère aux personnes responsables de prendre les décisions de gestion quotidiennes nécessaires à la bonne marche d'une ferme de recensement ou d'une exploitation agricole. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits par ferme.

Il est à considérer que les données du MAPAQ sont priorisées autant que possible à des fins de comparaison.

3.1. CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

3.1.1. NOMBRE D'EXPLOITATIONS

Selon les données du MAPAQ, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans s'élève à 173. La municipalité de Sainte-Famille regroupe le tiers des exploitations agricoles avec 32,9% (57 fermes) suivie de la municipalité de Saint-Jean avec 20,8% (36 fermes).

Une décroissance dans les municipalités

Au cours des dernières années, entre 2004 et 2010, la municipalité de Saint-Jean est la seule à connaître une hausse du nombre d'exploitations sur son territoire avec une augmentation de 9,1%. Alors que les cinq (5) autres municipalités de l'île d'Orléans subissent une baisse se situant entre 3,4% et 50,0%. Globalement, la MRC de L'Île-d'Orléans a connu une diminution de son nombre d'exploitations agricoles de 6,0% entre 2004 et 2010. Cette baisse est supérieure à celle du territoire de la CMQ (sans la ville de Lévis[2]) avec une variation de 4,2%.

Tableau 1. Évolution du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et territoire entre 2004 et 2010

Municipalité et territoire	2004	2007	2010	Variation 2004-2010
	N	N	N	%
Sainte-Famille	59	58	57	- 3,4%
Sainte-Pétronille	3	2	2	- 50,0%
Saint-François	25	23	21	-16,0%
Saint-Jean	33	33	36	9,1%
Saint-Laurent	37	34	31	- 16,2%
Saint-Pierre	27	25	26	- 3,7%
MRC L'Île-d'Orléans	184	175	173	- 6,0%
MRC Côte-de-Beaupré	78	90	83	6,4%
MRC Jacques-Cartier	36	38	37	2,8%
Agglomération de Québec	131	128	118	- 9,9%
CMQ (sans ville de Lévis)	429	431	411	- 4,2%

Source: Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

Une forte représentation des exploitations agricoles de l'île d'Orléans dans la CMQ

En se référant au tableau précédent, l'île d'Orléans représente 42,1% des exploitations agricoles de la CMQ (sans inclure la ville de Lévis) et 17,4% des exploitations de la région de la Capitale-Nationale (incluant les MRC de Portneuf, Charlevoix et Charlevoix Est). (Tableau 2)

Une légère décroissance sur le territoire et dans la région

Si on se réfère aux données du graphique 1 et du tableau 2 de la Commissions de la Protection du territoire agricole (CPTAQ)[3], on observe une décroissance continue du nombre de fermes depuis les dernières années à l'île d'Orléans. Le nombre d'exploitations a diminué de 14 avec une baisse de 7,1% pour la période de 1998 à 2012.

Graphique 1. Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1998 et 2012

Source : Commission de la protection du territoire agricole (entreprises enregistrées au MAPAQ)

[2] Note au lecteur : Afin de permettre des comparatifs plus représentatifs, le Comité de travail a décidé d'exclure Lévis des statistiques puisque Lévis a une vocation de grandes productions.

[3] La CPTAQ utilise les données d'enregistrement du MAPAQ à plus long terme, soit de 1998 à 2012.

On observe une variation moins importante du nombre d'exploitations agricoles à l'île d'Orléans comparativement à la région de la Capitale-Nationale qui a connu une baisse de 12,6% de ses fermes, équivalent à 150 fermes. Le pourcentage de diminution du nombre d'exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans (7,1%) est inférieur à celui de l'ensemble du Québec (10,3%).

Tableau 2. Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1998 et 2012

Territoire	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
MRC L'Île-d'Orléans	196	210	212	180	194	195	187	187
Capitale-Nationale	1 193	1239	1 37	1 111	1 152	1 150	1 133	1 133
Québec	31 635	32 774	32 555	30 387	31 247	31 471	31 178	31 178
Territoire	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**Variation 1998-2012**
MRC L'Île-d'Orléans	190	180	173	173	176	179	182	-7,1%
Capitale-Nationale	1 095	1 083	1 063	1 076	1 079	1 045	1 043	-12,6%
Québec	30 154	29 788	29 111	29 304	29 479	28 717	28 679	-10,3%

Source : Commission de la protection du territoire agricole (entreprises enregistrées au MAPAQ)

3.1.2. SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une forte superficie cultivée

Du point de vue agricole, les 173 exploitants de la MRC cultivent 61.6% de la superficie exploitée totale. En effet, les producteurs cultivent 8 247 ha des 13 392 ha déclarés exploités[4].

La municipalité de Sainte-Famille se classe au 1er rang de la superficie exploitée du territoire de l'île d'Orléans avec 28,4%, suivie de près de la municipalité de Saint-Jean avec 26,8%. En termes de superficie cultivée, la municipalité de Saint-Jean figure au 1er rang avec 32,6% de l'ensemble du territoire de la MRC pour la culture de ses terres agricoles suivie par Sainte-Famille avec 24,3%. Selon les moyennes par exploitation, Saint-Jean arrive au premier rang avec une plus forte moyenne de superficie exploitée (100 ha) et de superficie cultivée (75 ha).

Tableau 3. Répartition de la superficie agricole des exploitations à l'île d'Orléans entre 2004 et 2010

	Nombre exploitations agricoles		Superficie exploitée totale			Superficie exploitée moyenne		Superficie cultivée			Superficie cultivée moyenne	
	N		ha		%	ha		ha		%	ha	
	2004	2010	2004	2010	2010	2004	2010	2004	2010	2010	2004	2010
Sainte-Famille	59	57	3 636	3 800	28,4%	62	67	1 946	2 006	24,3%	33	35
Sainte-Pétronille	3	2	102	118	0,9%	34	59	56	50	0,6%	19	25
Saint-François	25	21	1 456	1 363	10,2%	58	65	967	1 021	12,4%	39	49
Saint-Jean	33	36	3 612	3 589	26,8%	109	100	2 609	2 689	32,6%	79	75
Saint-Laurent	37	31	2 641	2 711	20,5%	71	87	1 572	1 593	19,3%	42	51
Saint-Pierre	27	26	1 711	1 811	13,5%	63	70	1 030	889	10,8%	38	34
MRC L'Île-d'Orléans	184	173	13 158	13 392	100%	72	77	8 180	8 247	100%	44	48

Source : Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ, 2010

Une légère croissance des superficies cultivées

Entre 2004 et 2010, l'île d'Orléans a eu une légère augmentation de 0,8% de ses superficies cultivées, passant de 8 180 ha en 2004 à 8 247 ha en 2010.

[4] La superficie exploitée totale fait référence à la superficie déclarée par les producteurs agricoles incluant les superficies cultivées et non-cultivées, louées ou possédées. La superficie cultivée est le total des superficies cultivées, qu'elles soient possédées ou louées.

Une croissance des superficies exploitées

L'île d'Orléans connait une croissance des exploitations agricoles sur son territoire en termes de superficie exploitée. Elle augmente graduellement de 8,8% entre 1998 et 2012, passant de 12 455 ha exploités à 13 545 ha selon les données de la CPTAQ.

Graphique 2. Évolution de la superficie exploitée des exploitations agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans

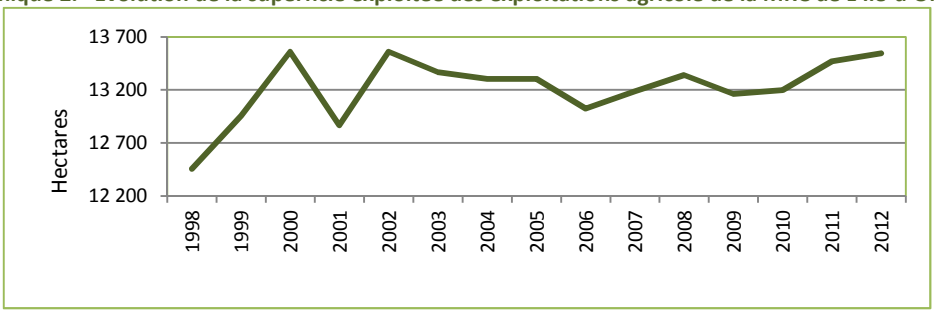

Source : Commission de la protection du territoire agricole
(entreprises enregistrées au MAPAQ)

La taille moyenne des superficies augmente

La superficie moyenne des exploitations agricoles tend à augmenter de 1998 à 2012, concordant avec la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Comparativement à 1998, la superficie exploitée moyenne est passée de 64 ha à 74 ha en 2012, ce qui représente une augmentation de 15,6%.

Graphique 3. Évolution de la superficie exploitée moyenne de L'Île-d'Orléans

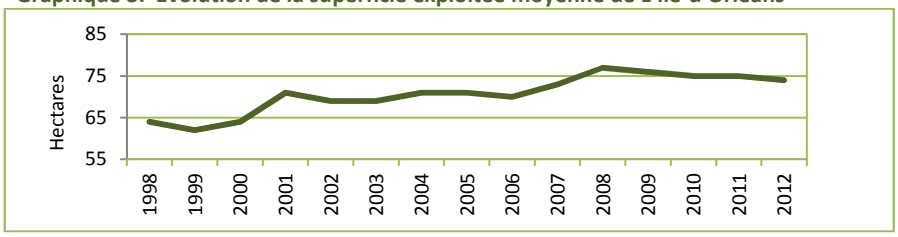

Source : Commission de la protection du territoire agricole (entreprises enregistrées au MAPAQ)

En comparaison avec les MRC composant la CMQ (sans ville de Lévis), les exploitations agricoles de l'île d'Orléans exploitent une superficie moyenne inférieure (77 ha). Par contre, la superficie cultivée moyenne de la MRC de L'Île-d'Orléans est la plus élevée. En effet, les producteurs agricoles de l'île cultivent en moyenne 48 ha de terres agricoles, ce qui signifie plus d'hectares cultivés par producteur que la moyenne régionale.

Tableau 4. Répartition de la superficie agricole des exploitations par MRC

Territoire	Nombre exploitations agricoles	Superficie exploitée totale	Superficie exploitée moyenne	Superficie cultivée		Superficie cultivée moyenne	Superficie terrestre totale des MRC*	% du territoire des MRC cultivé
	N	ha	ha	ha	%	ha	ha	ha
MRC L'Île-d'Orléans	173	13 392	77	8 247	61.6%	48	19 458	42,38%
MRC Côte-de-Beaupré	83	8 562	103	2 828	33,00%	34	487 169	0,58%
MRC Jacques-Cartier	37	6 413	173	1 195	18,60%	32	318 567	0,38%
Agglomération Québec	118	7 379	63	5 029	68,20%	43	54 754	9,18%
CMQ (sans Lévis)	411	35 745	87	17 299	48,40%	42	879 948	1,97%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010; CPTAQ, Données sur le territoire en zone agricole par région administratives, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2013

De plus, la superficie terrestre totale de l'île est largement cultivée, dans une proportion de 42.4%, contrairement aux deux autres MRC, moins de 1%, et à l'agglomération de Québec, soit 9,18%.

PRINCIPAUX CONSTATS - CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Les 173 exploitations agricoles de l'île d'Orléans représentent 17,4% des exploitations de la Capitale-Nationale et 42,1% de la CMQ (sans la ville de Lévis)
- La municipalité de Sainte-Famille regroupe le tiers des exploitations agricoles du territoire
- Une tendance à la décroissance du nombre de fermes à l'île d'Orléans avec une diminution de 14 exploitations agricoles de 1998 à 2012, soit une baisse de 7,1%
- Une superficie exploitée de 13 392 ha
- Les producteurs cultivent largement leur territoire dans une proportion de 61,6%, soit 8 247 ha
- La municipalité de Sainte-Famille se classe au 1er rang de la superficie exploitée (28,4%)
- La municipalité de Saint-Jean figure au 1er rang de la superficie cultivée (32,6%)
- Une légère croissance des superficies cultivées (0,8% entre 2004 et 2010)
- La superficie terrestre totale de l'île est largement cultivée, dans une proportion de 42.4%
- Une croissance graduelle de 8,8% des exploitations agricoles en termes de superficie exploitée entre 1998 et 2012
- La superficie exploitée moyenne (77 ha) de l'île est inférieure aux autres MRC et territoires de la CMQ (sans la ville de Lévis)
- La superficie cultivée moyenne de l'île est la plus élevée (48 ha)
- Une légère tendance à la hausse de la superficie des exploitations agricoles malgré une légère tendance à la baisse du nombre d'exploitations

3.2. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUCTEURS AGRICOLES

3.2.1. NOMBRE DE PRODUCTEURS AGRICOLES

Le territoire de l'île d'Orléans regroupe 265 producteurs agricoles et représente 16,1% des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale. La grande majorité des producteurs agricoles sont des hommes, soit 71,7%, comparativement à 28,3% pour les productrices. Pour le territoire de l'île d'Orléans, la moyenne de productrices agricoles est supérieure à celle de la région de la Capitale-Nationale (24,5%) et à l'ensemble du Québec (25,8%).

Une légère décroissance du nombre de producteurs

Le nombre de producteurs agricoles à l'île d'Orléans diminue légèrement entre 2001 et 2011 avec une baisse de 1,9%. Cette tendance est comparable à la Capitale-Nationale (1,2%). Cependant, la province de Québec connait une baisse plus importante avec une diminution de 7,9% du nombre de producteurs pour ces mêmes années.

Tableau 5. Répartition du nombre de producteurs agricoles selon le sexe

	MRC L'Île-d'Orléans				Capitale-Nationale				Québec			
	2001	2006	2011		2001	2006	2011		2001	2006	2011	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
Hommes	205	190	190	71,7%	1 280	1 295	1 245	75,5%	35 195	33 645	32 560	74,2%
Femmes	65	75	75	28,3%	390	415	405	24,5%	12 190	11 825	11 355	25,8%
Total	270	265	265	100%	1 670	1 710	1 650	100%	47 385	45 470	43 920	100%

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 2011

3.2.2. L'ÂGE

Tendance au vieillissement des producteurs agricoles

L'âge moyen des producteurs agricoles est de 51,8 ans sur le territoire de l'île d'Orléans. Cette moyenne est comparable à la Capitale-Nationale (51,4 ans) et à l'ensemble du Québec (51,4 ans). La tendance au vieillissement des producteurs agricoles est généralisée pour l'ensemble du Québec. Cependant, à l'île d'Orléans, on note la plus grande variation (4,4%) entre 2006 et 2011, comparativement à la région (3,0%).

Tableau 6. Âge moyen des producteurs agricoles

	MRC L'Île-d'Orléans			Capitale-Nationale			Québec		
	2006	2011	Variation 2006-2011	2006	2011	Variation 2006-2011	2006	2011	Variation 2006-2011
Âge moyen	49,6	51,8	4,4%	49,9	51,4	3,0%	49,3	51,4	4,3%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Le groupe des 35 à 54 ans le plus représenté

En 2011, parmi la relève agricole établie dans la MRC de L'Île-d'Orléans, on dénombrait 13,2% de jeunes de moins de 35 ans. Ce taux est légèrement supérieur comparativement à la région de la Capitale-Nationale (12,1%) et pour le Québec (10,8%). Il n'en demeure pas moins que la relève est faiblement représentée. En ce qui concerne le groupe des 35 à 54 ans, ils représentent 47,2% des producteurs agricoles de l'île.

Ce taux se compare à celui de la Capitale-Nationale (47,6%), mais il est légèrement inférieur à celui du Québec (49,4%). Les producteurs âgés de 55 ans et plus, quant à eux, 39,7% des producteurs appartiennent à cette catégorie sur le territoire de l'île d'Orléans, une donnée comparable à la région (39,8%) et au Québec (39,8%).

Graphique 4. Répartition de l'ensemble des producteurs agricoles selon l'âge

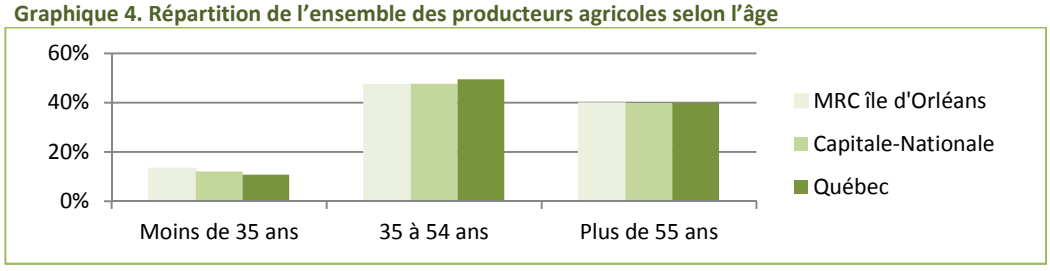

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Cogestion dans les exploitations agricoles

Pour toutes les catégories d'âge à l'île d'Orléans, les exploitations agricoles sont majoritairement dirigées par deux (2) producteurs ou plus (58,5%), situation comparable à la région de la Capitale-Nationale (57,7%) et l'ensemble du Québec (62,7%).

Tableau 7. Répartition des producteurs agricoles selon l'âge et le nombre de dirigeants

	MRC L'Île-d'Orléans		Capitale-Nationale		Québec	
	N	%	N	%	N	%
Ayant 1 producteur						
Moins de 35 ans	10	3,8%	55	3,3%	1 030	2,3%
35 à 54 ans	50	18,9%	310	18,8%	7 605	17,3%
Plus de 55 ans	50	18,9%	325	19,7%	7 815	17,8%
Ayant 2 producteurs ou plus						
Moins de 35 ans	25	9,4%	145	8,8%	3 750	8,5%
35 à 54 ans	75	28,3%	475	28,8%	14 095	32,1%
Plus de 55 ans	55	20,8%	345	20,1%	9 630	22,0%
Total	265	100%	1 650	100%	43 920	100%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

3.2.3. TEMPS CONSACRÉ AUX ACTIVITÉS AGRICOLES

À l'île d'Orléans, les producteurs agricoles travaillent majoritairement à temps plein, à raison de 40 heures et plus par semaine, dans une proportion de 58,5%. Cette proportion est supérieure à la Capitale-Nationale (47,9%) et au Québec (49,0%).

En ce qui concerne le travail à temps partiel sur les fermes de l'île d'Orléans, 41,4% des producteurs agricoles y travaillent moins de 40 heures. Pour la Capitale-Nationale (52,1%) et le Québec (51,0%), la situation diffère puisque plus de la moitié des producteurs agricoles travaillent à temps partiel.

Tableau 8. Nombre de producteurs agricoles selon le nombre d'heures de travail consacré à la ferme

Heures/semaine	MRC L'Île d'Orléans		Capitale-Nationale		Québec	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 20 heures	60	22,6%	465	28,2%	12 430	28,3%
20 à 40 heures	50	18,8%	395	23,9%	9 990	22,7%
40 heures et plus	155	58,5%	790	47,9%	21 500	49,0%
Total	265	100%	1 650	100%	43 920	100%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Dans une proportion de 28,3%, les producteurs agricoles ont un emploi à l'extérieur de la ferme. Le pourcentage est inférieur par rapport à la région (37,3%) et au Québec (35,6%). À l'île d'Orléans, l'agriculture est plus captive et les exploitations agricoles semblent être plus viables.

Tableau 9. Nombre de producteurs agricoles selon le travail hors ferme en 2011

	MRC L'Île-d'Orléans		Capitale-Nationale		Québec	
	N	%	N	%	N	%
Producteurs avec travail hors ferme	75	28,3%	615	37,3%	15 630	35,6%
Total	265	100%	1 650	100%	43 920	100%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

PRINCIPAUX CONSTATS - CARACTÉRISTIQUES DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- La MRC de L'Île-d'Orléans représente 16,1% des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale avec 265 producteurs agricoles
- Les hommes représentent 71,7% des producteurs de l'île, contre 28,3% pour les femmes
- Le nombre moyen de productrices (28,3%) est supérieur à la région de la Capitale-Nationale (24,5%) et à l'ensemble du Québec (25,8%)
- Le nombre de producteurs à l'île d'Orléans de 2001 à 2011 connait une légère diminution (1,9%)
- L'âge moyen des producteurs de l'île (51,8 ans) est comparable à celui de la région (51,4 ans) et de la province (51,4 ans)
- Le vieillissement des producteurs subit une variation négative (4,4%) entre 2006 et 2011
- La relève agricole représente 13,2% des producteurs agricoles. Un taux légèrement supérieur à celui de la région de la Capitale (12,1%) et pour le Québec (10,8%)
- Le groupe d'âge des 35 à 54 ans est le plus représenté avec 47,7% des producteurs
- Les exploitations agricoles sont majoritairement dirigées par plus de deux (2) producteurs
- L'agriculture est plus captive et les exploitations agricoles semblent être plus viables.
- À l'île d'Orléans, les producteurs agricoles travaillent à temps plein majoritairement (58,5%). Ce taux est supérieur par rapport à la Capitale-Nationale (47,9%) et au Québec (49,0%).
- La proportion de producteurs agricoles ayant un emploi à l'extérieur est faible (28,3%) par rapport à la région (37,3%) et à la province (35,6%)

3.3. PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La zone agricole de la MRC de L'Île-d'Orléans est caractérisée par une forte dominance du secteur des productions végétales en termes de nombre de fermes. Les productions végétales regroupent 74,6% des exploitations agricoles du territoire de l'île d'Orléans avec 129 des exploitations sur un total de 173.

3.3.1. RÉPARTITION DES CULTURES

RÉPARTITION SELON LA PREMIÈRE SOURCE DE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une forte répartition géographique à Sainte-Famille

À Sainte-Famille, il y a une grande concentration d'exploitations agricoles de productions végétales dont les producteurs en tirent leur première source de revenu. Cette municipalité regroupe plus du tiers (34,1%) des exploitations agricoles de la production végétale avec 44 fermes. La municipalité de Saint-Laurent vient au 2e rang avec 19,4% (25 fermes). Il est à souligner que l'agriculture est peu significative à Sainte-Pétronille (1,6% d'exploitations agricole en production végétale).

Tableau 10. Exploitations agricoles en production végétale selon la 1ère source de revenu par municipalité

	Céréales	Fourrages	Légumes*	Fruits	Horticulture ornementale	Cultures abritées	Acériculture	Autres productions	Nombre de fermes
Sainte-Famille	2	0	15	21	1	3	2	0	44
Sainte-Pétronille	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Saint-François	1	0	10	3	1	0	1	0	16
Saint-Jean	3	3	6	6	1	1	1	0	21
Saint-Laurent	1	1	11	11	0	0	1	0	25
Saint-Pierre	4	2	1	14	0	0	0	0	21
MRC L'Île d'Orléans	11	6	43	57	3	4	5	0	129
	8,5%	4,7%	33,3%	44,2%	2,3%	3,1%	3,9%	0%	100%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010 (*): Données incluant les pommes de terre

Une légère baisse du nombre de fermes

Le nombre d'exploitations en production végétale n'a pas connu de baisse significative entre 2004 et 2010, soit une diminution de 2,3%. Ce qui représente uniquement trois (3) exploitations en moins pour ce type de culture.

Tableau 11. Évolution des exploitations agricoles en production végétale selon la 1ère source de revenu à l'île d'Orléans

	Céréales		Fourrages		Légumes *		Fruits		Horticulture ornementale		Cultures abritées		Acériculture		Autres productions		Nombre de fermes	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
N	7	11	3	6	58	43	54	57	2	3	4	4	2	5	2	0	132	129
%	5,3%	8,5%	2,3%	4,7%	44,0%	33,3%	41,0%	44,2%	1,5%	2,3%	3,0%	3,1%	1,5%	3,9%	1,5%	0 %	100%	100%
Variation 2004-2010	57,1%		100%		-25,9%		5,6%		50%		0%		150%		-100%		-2,3%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010 (*): Données incluant les pommes de terre

Les productions fruitières dominent

Les productions fruitières sont les principales productions végétales en termes de nombre d'exploitations agricoles déclarant cette production comme première source de revenu. Ces fermes représentent 57 fermes, soit 44,2% des exploitations agricoles en production végétale. Pour l'ensemble des exploitations agricoles du territoire de l'île d'Orléans, soit les productions végétales et animales, les productions fruitières représentent 32,9%.

Les productions de légumes au 2e rang

Les productions maraîchères suivent au 2e rang des principales productions végétales avec 43 fermes, soit 33,3% des exploitations agricoles en production végétale. Pour l'ensemble des exploitations agricoles de l'île, 24,9% des exploitations agricoles déclarent les productions maraîchères comme première source de revenu.

Graphique 5. Répartition des productions végétales à l'île d'Orléans

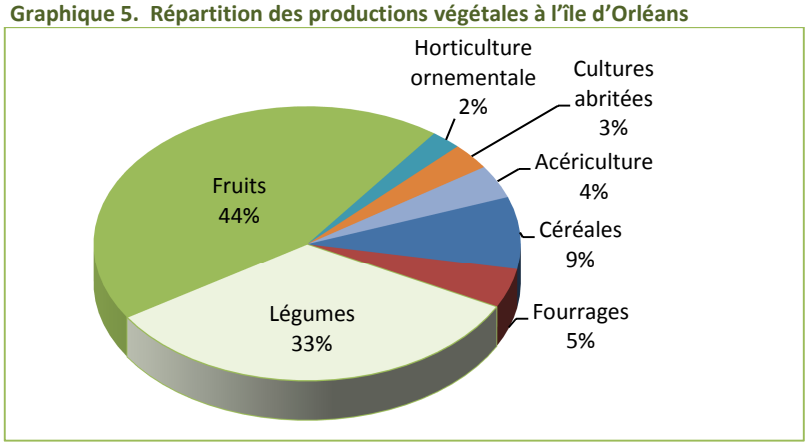

Source : Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ, 2010

Les productions fruitières et maraîchères regroupent à elles seules 77,5% de l'ensemble des productions végétales. Les productions céréalières, fourragères, acéricoles, horticoles ornementales et cultures abritées sont présentes sur le territoire, mais en plus faible proportion. Ces dernières représentent 22,5% des exploitations en production végétale. En ce qui concerne le nombre total de fermes de l'île d'Orléans (173 exploitations agricoles), les productions fruitières et maraîchères représentent 57,8% des fermes (100 exploitations agricoles).

Les productions de céréales (11 fermes), de fourrages (6 fermes), d'acériculture (5 fermes), de cultures abritées (4 fermes) et d'horticulture ornementale (3 fermes) viennent compléter le portrait des exploitations agricoles en production végétale.

LES TENDANCES

Une forte diminution des productions de légumes

Les productions maraîchères ont connu une diminution importante de 25,9% des exploitations agricoles entre 2004 et 2010, avec une perte de 15 entreprises alors que les productions fruitières augmentent de 5,6% entre 2004 et 2010, avec trois (3) exploitations agricoles supplémentaires pour l'ensemble de la MRC de L'Île-d'Orléans.

RÉPARTITION EN PRODUCTION VÉGÉTALE SELON LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DÉCLARANTES

Voici, en ordre d'importance, le nombre d'exploitations agricoles qui déclarent effectuer de la production végétale, sans pour autant être leur première source de revenu. À noter qu'une exploitation peut se trouver dans plus d'une catégorie à la fois :

- 67,4% des fermes en production végétale pratiquent la culture de **fruits**, soit 87 exploitations ;
- 51,1% déclarent cultiver des **légumes**, soit 66 exploitations agricoles ;
- 41,1% cultivent les **céréales**, soit 53 exploitations agricoles
- 36,4% déclarent faire de l'**acériculture**, soit 47 exploitations agricoles

À titre de comparaison, les trois premières productions nommées précédemment occupent le même rang que les données du nombre d'exploitations agricoles selon la première source de revenu.

Tableau 12. Exploitations agricoles en production végétale selon les fermes déclarantes par municipalité

	Céréales	Fourrages	Légumes*	Fruits	Horticulture ornementale	Cultures abritées	Acériculture	Autres productions
Sainte-Famille	12	3	25	40	2	6	17	2
Sainte-Pétronille	0	0	1	2	0	0	1	0
Saint-François	5	0	10	8	1	1	5	2
Saint-Jean	16	6	10	7	1	2	5	6
Saint-Laurent	15	1	14	13	0	0	12	2
Saint-Pierre	5	5	6	17	0	0	7	3
MRC L'Île-d'Orléans	53	15	66	87	4	9	47	15
	41,1%	11,6%	51,1%	67,4%	3,1%	7,0%	36,4%	11,6%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010 (*) : Données incluant les pommes de terre

LES TENDANCES

Une diminution importante des exploitations agricole productrices de légumes

Le nombre de fermes produisant des légumes diminuent de 22,4%, avec une perte de 19 exploitations agricoles, entre 2004 et 2010. En parallèle, le nombre de fermes déclarant produire des fourrages augmente. Ce sont huit (8) exploitations supplémentaires, soit une hausse de 150% en six (6) ans.

Tableau 13. Évolution des exploitations agricoles en production végétale selon les fermes déclarantes à l'île d'Orléans

	Céréales		Fourrages		Légumes *		Fruits		Horticulture ornementale		Cultures abritées		Acériculture		Autres productions	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
N	54	53	6	15	85	66	88	87	2	4	10	9	45	47	15	15
Variation 2004-2010	-1,9%		150%		-22,4%		-1,1%		100%		-10,0%		4,3%		0%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010 (*): Données incluant les pommes de terre

RÉPARTITION SELON LA SUPERFICIE

Une forte concentration géographique à Saint-Jean suivie par Sainte-Famille

Bien que la municipalité de Saint-Jean se classe au troisième rang du territoire orléanais en termes de nombre d'exploitations agricoles en production végétale avec 21 fermes (tableau 10), elle se classe au premier rang selon la superficie occupée par les fermes avec 2 689 ha, soit 30,2% d'occupation du territoire de l'île en production végétale. La municipalité de Sainte-Famille suit de près avec une superficie de 2 006 ha en productions végétales, plus précisément 26,4%. Ce type d'agriculture est peu significatif à Sainte-Pétronille avec 0,6% de superficie.

Tableau 14. Superficies (ha) des exploitations agricoles en production végétale par municipalité (2010)

	Céréales & protéagineux	Fourrages	Pâturages	Légumes*	Fruits	Horticulture ornementale	Cultures abritées	Autres productions	Superficie cultivée	
					ha					%
Sainte-Famille	788	316	389	272	162	35	1	43	2 006	26,4%
Sainte-Pétronille	0	2	0	10	22	0	0	16	50	0,6%
Saint-François	302	123	95	292	80	40	0	89	1 021	11,9%
Saint-Jean	781	888	434	470	56	1	0	59	2 689	30,2%
Saint-Laurent	399	326	156	446	176	0	0	90	1 593	19,5%
Saint-Pierre	376	266	73	77	91	0	0	4	889	11,3%
MRC L'Île-d'Orléans	2 647	1 920	1 147	1 568	588	76	1	301	8 247	100%
	32,1%	23,3%	13,9%	19,0%	7,1%	0,9%	0,0%	3,6%	100%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010
*Données incluant les pommes de terre

Les céréales et protéagineux dominent

La production des céréales et protéagineux occupent 2 647 ha de terres cultivées (32,1% des superficies cultivées sur l'île d'Orléans). Viennent ensuite les fourrages avec 1 920 ha (23,3%), les légumes avec 1 568 ha (19,0%), les pâturages avec 1 147 ha (13,9%) et les fruits se placent au 6e rang en termes d'importance de la superficie cultivée avec 587 ha (6,5%).

Tableau 15. Évolution des superficies des exploitations agricoles en production végétale à l'île d'Orléans

	Céréales & protéagineux		Fourrages		Pâturages		Légumes *		Fruits		Horticulture ornementale		Cultures abritées		Autres productions		Superficie cultivée totale	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
ha	2 142	2 647	1 954	1 920	1 159	1 147	2 204	1 568	507	588	8	76	1	1	204	301	8 180	8 247
%	26,2%	32,1%	23,9%	23,3%	14,2%	13,9%	26,9%	19,0%	6,2%	7,1%	0,1%	0,9%	0,0%	0,0%	2,5%	3,6%	100%	100%
Variation 2004-2010	23,6%		-1,7%		-1,0%		-28,9%		16,0%		850,0%		0,0%		47,5%		0,8%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010 (*): Données incluant les pommes de terre

LES TENDANCES

Une très légère hausse de la superficie cultivée

De 2004 à 2010, la superficie cultivée par les fermes augmente de 0,8%. Elle passe de 8 180 ha à 8 247 ha, c'est-à-dire 67 hectares de plus en six (6) ans.

Une forte baisse de la superficie des légumes

Entre 2004 et 2010, les superficies en légumes ont perdu 636 hectares, passant de 2 204 ha à 1 568 ha. Il s'agit d'une baisse importante de 28,9% des superficies cultivées pour les productions maraîchères.

Une forte augmentation de la superficie des céréales et protéagineux

Les superficies consacrées aux céréales et protéagineux ont connu une augmentation de 505 hectares, passant de 2 142 ha en 2004 à 2 647 ha en 2010, ce qui équivaut à une augmentation de 23,6% des superficies.

Augmentation de la production acéricole[5]

L'acériculture a connu une augmentation de la superficie exploitée de 165 hectares (25,8%) lors de cette même période. Elle est passée de 641 ha, en 2004, à 806 ha en 2010. La municipalité de Sainte-Famille domine franchement en termes de superficie avec 385 ha, soit 47,8% de la superficie de l'île occupée par l'acériculture, suivie de loin par St-Laurent avec 171 ha (21,2%).

Tableau 16. Évolution de la superficie des exploitations agricoles en production acéricole à l'île d'Orléans

Acériculture				
Hectares exploités				
	2004		2010	
Sainte-Famille	310	48,4%	385	47,8%
Sainte-Pétronille	0	0,0%	4	0,5%
Saint-François	51	8,0%	59	7,3%
Saint-Jean	57	8,9%	48	6,0%
Saint-Laurent	149	23,3%	171	21,2%
Saint-Pierre	73	11,4%	139	17,2%
MRC L'Île-d'Orléans	641	100%	806	100%
Variation 2004-2010	25,8%			

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ,

[5] Note au lecteur : la superficie occupée par l'acériculture est considérée comme une superficie exploitée et non cultivée. Pour cette raison, le constat lié à cette superficie est traité à part des autres productions végétales

3.3.2. PRODUCTIONS FRUITIÈRES

En production fruitière, les pommes, les fraises et les framboises dominent. En effet, Il y a une forte concentration de ces productions sur le territoire de l'île d'Orléans. Viennent ensuite les bleuets et les raisins.

Tableau 17. Nombre de fermes déclarantes selon les types de productions fruitières à l'île d'Orléans

Pommes	Fraises	Fram-boises	Bleuets	Raisin	Prunes	Autres fruits	Poires	Canne-berges	Cerises douces	Cerises aigres
47	40	30	15	10	6	6	5	1	1	1

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

3.3.3. PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES

Tableau 18. Nombre de fermes déclarantes selon les types de productions maraîchères à l'île d'Orléans

Pommes de terre	Maïs sucré	Tomates	Haricots	Autres légumes	Citrouilles	Concombres	Oignons	Asperges
37	17	14	12	12	8	7	7	6
Choux de Bruxelles	Piments et poivrons	Carottes	Courges et zucchinis	Betteraves	Choux	Échalotes et oignons verts	Laitues	Brocoli
6	6	5	4	3	3	3	3	2
Choux chinois	Céleri	Pois verts	Choux fleurs	Épinards	Radis	Rutabagas et navets		
2	2	2	1	1	1	1		

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Dans la production maraîchère, une dominance des productions de pommes de terre, de maïs sucrés, de tomates et d'haricots est remarquée. Il est important de constater la diversité des productions maraîchères.

PRINCIPAUX CONSTATS - PRODUCTIONS VÉGÉTALES

- Les productions végétales regroupent 74,6% des exploitations agricoles de l'île d'Orléans (129 fermes)
- La baisse du nombre de fermes en productions végétales entre 2004 et 2010 est peu significative
- Les productions fruitières (44,2%) sont les principales productions végétales en de nombre de fermes déclarant cette production comme première source de revenu
- Les productions maraîchères (32,9%) arrivent au 2e rang.
- Les productions maraîchères ont connu une diminution de 25,9% (15 fermes) entre 2004 et 2010
- Les productions fruitières ont augmenté de 5,6% (3 fermes)
- La superficie cultivée connait une légère hausse (0,8%) en 6 ans
- Les céréales et protéagineux dominent en termes de superficie cultivée avec 2 647 ha en 2010
- Une forte baisse de la superficie allouée aux légumes et une augmentation de la superficie des céréales et protéagineux
- Les productions fruitières dominent avec une concentration de production de la pomme, de la fraise et des framboises
- Une dominance des productions maraîchères avec les pommes de terre, le maïs sucré, les tomates et les haricots
- Une forte diversification des productions maraîchère

Crédit photo framboises : Pectine.ca

3.4. PRODUCTIONS ANIMALES

3.4.1. RÉPARTITION DES ÉLEVAGES

Parmi l'ensemble des exploitations agricoles du territoire de l'île d'Orléans, le quart (25,4%) sont en production animale, ce qui représente 44 exploitations agricoles sur un total de 173.

RÉPARTITION SELON LA PREMIÈRE SOURCE DE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une répartition géographique localisée à Saint-Jean et Sainte-Famille

La majorité des fermes se concentre dans les municipalités de Saint-Jean et de Sainte-Famille. Près du deux tiers des fermes s'y localisent, soit 28 des 44 fermes en production animale. Saint-Jean regroupe 15 fermes (34,1% du total des fermes en production animale) et, pour sa part, le territoire de Sainte-Famille accueille 13 exploitations (29,5%). Aucune production animale n'est présente à Sainte-Pétronille.

Tableau 19. Exploitations agricoles en production animale selon la 1ère source de revenu par municipalité

	Bovins laitiers	Bovins de boucherie	Porcs	Volailles	Chevaux	Ovins	Autres élevages	Total des élevages
Sainte-Famille	5	0	1	5	1	0	1	13
Sainte-Pétronille	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François	1	1	0	1	0	1	1	5
Saint-Jean	9	2	0	0	1	1	2	15
Saint-Laurent	4	1	0	1	0	0	0	6
Saint-Pierre	3	0	0	0	1	1	0	5
MRC L'Île-d'Orléans	22	4	1	7	3	3	4	44
	50%	9,1%	2,3%	15,9%	6,8%	6,8%	9,1%	100%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

La production bovine laitière domine

Il y a une forte dominance de la production bovine laitière avec 50,0% des exploitations agricoles en production animale (22 fermes).

Graphique 6. Répartition des productions animales à l'île d'Orléans (2010)

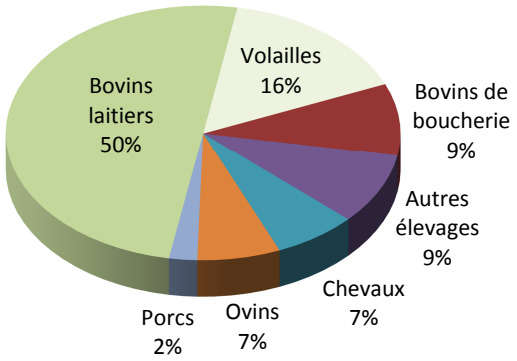

Source : Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ, 2010

Pour l'ensemble des fermes de l'île d'Orléans, comprenant à la fois les productions végétales et animales, la production bovine laitière regroupe 12,7% des fermes.

Le secteur de la volaille vient loin derrière au 2e rang

Les éleveurs de volailles se placent au 2e rang des productions comme première source de revenu. Ce secteur compte sept (7) fermes, soit 15,9% des exploitations agricoles en production animale. Pour l'ensemble des exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans, le secteur avicole représente 4,0% du nombre total de fermes.

Les productions de bovins de boucherie (4 fermes), autres productions (4 fermes), chevaux (3 fermes), ovins (3 fermes) et porcs (1 ferme) viennent compléter le portrait des exploitations agricoles en production animale.

LES TENDANCES

Une diminution du nombre de fermes

Il y a eu une baisse de 15,4% du nombre de fermes en production animale entre 2004 et 2010, ce qui représente une perte de huit (8) exploitations agricoles à l'île d'Orléans durant cette période.

Une forte diminution de la production bovine laitière

La production bovine laitière a connu une diminution importante de son nombre d'exploitations au cours des dernières années. En 2004, la MRC comptait 34 fermes laitières (64,4% des fermes en production animale) alors qu'en 2010 plus que 22 fermes laitières (50,0%) subsistent. Cette perte représente 12 exploitations agricoles, plus précisément une baisse de 35,3%.

De nouvelles productions voient le jour

Il y eu une augmentation de fermes déclarant faire l'élevage d'ovins. Ce type d'élevage n'existait pas à l'île d'Orléans avant 2010. Les trois (3) nouvelles exploitations représentent une hausse de 300% en six (6) ans.

Tableau 20. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon la 1ère source de revenu à l'île d'Orléans

	Bovins laitiers		Bovins de boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres élevages		Total des élevages	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
N	34	22	3	4	2	1	7	7	2	3	0	3	4	4	52	44
Variation 2004-2010	-35,3%		33,3%		-50%		0%		50%		300%		0%		-15,4%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DÉCLARANTES

Les données relativement au nombre d'exploitations agricoles déclarant faire de l'élevage, sans pour autant être leur première source de revenu, sont les suivantes :

- 52,3% des fermes en production animale déclarent faire l'élevage de **bovins laitiers**, ce qui représente 23 exploitations agricoles ;
- 29,5% déclarent élever des **volailles**, soit 13 exploitations agricoles ;
- 29,5% produisent des **bovins de boucherie**, soit 13 exploitations agricoles ;
- 15,9% des fermes déclarent d'**autres élevages**, soit 7 exploitations agricoles.

À titre de comparaison, les trois premières productions nommées précédemment occupent le même rang que les données du nombre d'exploitations agricoles selon la première source de revenu.

Tableau 21. Exploitations agricoles en production animale selon les fermes déclarantes par municipalité

	Bovins laitiers	Bovins de boucherie	Porcs	Volailles	Chevaux	Ovins	Autres élevages
Sainte-Famille	6	3	1	8	1	0	2
Sainte-Pétronille	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François	1	1	0	1	0	1	1
Saint-Jean	9	5	1	1	1	1	2
Saint-Laurent	4	3	0	2	0	0	0
Saint-Pierre	3	1	0	1	1	1	2
MRC L'Île-d'Orléans	23	13	2	13	5	3	7
	52,3%	29,5%	22,7%	29,5%	11,4%	6,8%	15,9%
CMQ (sans Lévis)	83	79	10	58	40	16	32

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

LES TENDANCES

Une forte diminution de la production bovine laitière

La production bovine laitière a connu une diminution importante de son nombre de fermes au cours des dernières années. En 2004, l'île abritait 35 fermes laitières (67,3% des fermes en productions animales) contre 23 fermes laitières en 2010 (52,3%). Cette perte représente 12 exploitations agricoles, plus précisément une baisse de 34,3%.

En parallèle avec cette baisse, la production ovine s'installe à l'île. Tel que mentionné précédemment, ce type d'élevage n'existait pas à l'île d'Orléans avant 2010. Ce sont trois (3) nouvelles exploitations, soit une hausse de 300% en six (6) ans. L'élevage de chevaux a également connu une hausse de 150% ces dernières années avec trois (3) exploitations supplémentaires.

Tableau 22. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon les fermes déclarantes à l'île

	Bovins laitiers		Bovins de boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres élevages		Total des élevages	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
N	35	23	12	13	2	2	12	13	2	5	0	3	7	7	70	64
Variation 2004-2010	-34,3%		8,3%		0%		8,3%		150%		300%		0%		-8,6%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES

Le plus grand nombre d'unités animales à Sainte-Famille

La municipalité de Sainte-Famille regroupe le plus grand nombre d'unités animales soit de 1 304 à 1 454 unités animales répertoriées, soit plus de 50% de l'ensemble des productions animales de la MRC de L'Île-d'Orléans. Sainte-Famille est également au premier rang relativement à l'élevage de volailles. La municipalité de Saint-Jean suit de près avec de 860 à 1 010 unités animales, soit plus de 30% de l'ensemble des productions animales de l'île d'Orléans. Tandis qu'à Saint-Jean, l'élevage de bovins laitiers domine.

Tableau 23. Productions animales selon le nombre d'unités animales par municipalité

	Bovins laitiers	Bovins de boucherie	Porcs	Volailles	Chevaux	Ovins	Autres élevages	Total des élevages
Sainte-Famille	318	50 à 100	300 à 350	636	0 à 50	0	0	1 304 à 1 454
Sainte-Pétronille	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-François	50 à 100	0	0	50 à 100	10	0 à 50	0	110 à 260
Saint-Jean	757	103	0	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0	860 à 1 010
Saint-Laurent	215	0 à 50	0	0 à 50	6	0	0	221 à 321
Saint-Pierre	50 à 100	0 à 50	0	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	50 à 350
MRC L'Île-d'Orléans	1430	249	300 à 350	693	102	0 à 50	0 à 50	2 774 à 2924
CMQ (sans Lévis)	3 076	1 671	513	5 270	663	200	36	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

L'élevage de bovins laitiers domine

L'élevage de bovins laitiers regroupe le plus grand nombre d'unités animales dans la MRC de L'Île-d'Orléans avec 1430 bovins laitiers (plus de 50% des unités animales de l'île). Viennent ensuite les volailles avec plus de 693 unités animales, les porcs avec entre 300 et 350 unités, les bovins de boucherie avec 249 unités, 102 chevaux et les ovins et autres élevages.

LES TENDANCES

Une diminution considérable du nombre d'unités animales

La moyenne du nombre d'unités animales dans la MRC se chiffrait, en 2004, à 3 807 (3 358 à 4 256 unités répertoriées) pour diminuer à 2 849 (2 774 à 2 924 unités répertoriées) six (6) années plus tard. Il y a donc eu une diminution du quart des unités animales entre 2004 et 2011, ce qui équivaut à une baisse considérable de 25,2%.

Une augmentation peu significative

Ces dernières années, il y a eu une augmentation de chevaux (36,0%) et de porcs (28,7%), mais cette hausse est peu significative si on réfère au nombre d'unités animales. En effet, de 2004 à 2010, le nombre de chevaux a augmenté de 27 unités (entre 50 et 100 chevaux en 2004 et 102 chevaux en 2010) alors que la production porcine passe de la catégorie « entre 250 et 300 porcs » en 2004 à « entre 300 et 350 porcs en 2010 ».

Une décroissance des bovins laitiers

Plusieurs secteurs subissent une diminution dont les bovins laitiers (-24,9%), les volailles (-23,8%), des bovins de boucherie (-23,4%) mais également les autres productions animales (-89,7%). Sur une période de six (6) ans, cette diminution représente 884 unités animales, soit 473 bovins laitiers, 217 volailles, 76 bovins de boucherie et 118 unités en ce qui concerne les autres productions.

Tableau 24. Évolution des exploitations agricoles en production animale selon le nombre d'unités animales à l'île

	Bovins laitiers		Bovins de boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres élevages		Total des élevages	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
N	1 903	1 430	300 à 350	249	250 à 300	300 à 350	910	693	50 à 100	102	0 à 50	0 à 50	243	0 à 50	3 358 à 4 256	2 774 à 2 924
Variation 2004-2010	-24,9%		-23,4%		28,7%		-23,8%		36,0%		0%		-89,7%		-25,2%	

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

PRINCIPAUX CONSTATS - PRODUCTIONS ANIMALES

- Les productions animales regroupent 25,4% des exploitations agricoles de l'île d'Orléans avec 44 fermes
- La majorité des fermes (63,6%) tirant leur 1ère source de revenu des fermes de la production animale, se concentre dans les municipalités de Saint-Jean et de Sainte-Famille
- La production bovine laitière domine avec 50,0% des exploitations agricoles en production animale et regroupe 13,3% des fermes de l'ensemble du territoire
- Le nombre de fermes en production animale diminue avec une baisse de 15,4%, soit huit (8) fermes entre 2004 et 2010
- Le nombre de ferme en production bovine laitière connaît une forte diminution de 34,3% entre 2004 et 2010
- L'élevage de volailles domine à Sainte-Famille (55,4% de l'ensemble des productions animales), alors qu'à Saint-Jean les bovins laitiers sont au premier rang (32,8%)
- La diminution des unités animales entre 2004 et 2010 équivalent à une baisse considérable de 25,2%
- L'élevage de bovins laitiers regroupe le plus grand nombre d'unités animales (1 430 bovins laitiers) avec 50,2% des unités animales de l'île d'Orléans

Crédits photo : (poussins) Maude Chauvin et (moutons) Bergerie Saute-mouton

3.5. AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique est peu significative sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans avec une représentation de 2,9% des exploitations agricoles, soit cinq (5) fermes. Les fermes biologiques de l'île comptent pour 62,5% des exploitations biologiques de la CMQ (sans la ville de Lévis).

Tableau 25. Nombre d'exploitations agricoles biologiques

	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille	Saint-François	Saint-Jean	Saint-Laurent	Saint-Pierre	MRC L'Île-d'Orléans		CMQ (sans Lévis)
	N	N	N	N	N	N	N	%	N
2007	0	0	0	1	0	1	2	1,4%	13
2010	1	0	0	1	2	1	5	2,9%	8

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

L'agriculture biologique est faiblement représentée. Ce type d'agriculture est en décroissance pour le territoire de la CMQ (sans Lévis) avec une perte de 38,5% de fermes entre 2007 et 2010. Sur les territoires de l'île d'Orléans et de la CMQ (sans Lévis), ce constat s'oppose à la hausse de la consommation de produits biologiques. Effectivement, selon la Filière biologique du Québec, les ventes de produits biologiques sont en progression constante depuis une décennie. Les consommateurs semblent rechercher de plus en plus les produits biologiques auprès des chaînes d'alimentation.[6]

3.6. PRODUCTIONS ÉMERGENTES

Les productions en émergence sont présentes sur le territoire. Il s'agit généralement de petites superficies cultivées et leurs marchés restent à développer. En raison de la nouveauté de ces productions, il est difficile de connaitre les superficies et le nombre exact d'exploitations agricoles.

Le portrait des cultures fruitières indigènes et en émergence, dressé par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ),[7] permet de cibler une quinzaine d'opportunités de productions au Québec. Sur l'île d'Orléans, peu de données permettent de connaître précisément les productions en développement parmi la quinzaine de productions fruitières indigènes et en émergence. Toutefois, cinq (5) productions sont répertoriées. Selon les données de Statistique Canada, un (1) producteur de cerisier et six (6) producteurs de prunier sont actifs à l'île d'Orléans. Le bleuetier en corymbe et le chèvrefeuille comestible (camérisier) est présent sur le territoire. De plus, la production de cassis, considérée par le CRAAQ comme une production en émergence, est bien ancrée à l'île d'Orléans. En effet, au moins trois (3) producteurs cultivent le cassissier depuis un bon nombre d'années déjà.

[6] Analyse du marché des produits biologiques en fonction du développement du secteur biologique au Québec, La Filière biologique du Québec, Mars 2012

[7] Portrait des cultures fruitières indigènes et en émergence au Québec, CRAAQ, 2008

Crédit photo : Cassis Monna & filles

3.7. ASPECTS ÉCONOMIQUES

3.7.1. REVENUS AGRICOLES

Les exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans génèrent des revenus totaux de 46,5 M$. Ces dernières années, entre 2004 et 2010, ces revenus ont considérablement augmenté de 27,7%, tandis qu'une diminution de 6,0% du nombre d'exploitations agricoles s'observait à la même période. La MRC contribue à 45,1% des revenus agricoles de la CMQ (sans Lévis).

Le revenu moyen des exploitations agricoles est de 268 779$. Il dépasse de plus de 20 000$ le revenu moyen de la CMQ (sans Lévis). Cependant, les revenus par hectare cultivé (5 638$) de l'île d'Orléans sont inférieurs à ceux de la CMQ (sans Lévis) (5 939 M$).

Tableau 26. Revenus agricoles

		Revenus totaux	Revenu moyen	Revenus / hectare cultivé	Revenus productions animales	Revenus productions végétales	Portion revenus des productions végétales
		$	$	$	$	$	%
MRC L'Île-d'Orléans	2004	36 418 974	197 929	4 452	10 322 427	26 096 547	71,7%
	2010	46 498 774	268 779	5 638	10 066 931	36 431 843	78,4%
CMQ (sans Lévis)	2004	78 151 422	182 171	4 429	33 295 797	44 855 624	57,4%
	2010	102 746 841	249 992	5 939	41 665 010	61 061 831	59,4%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

Les productions végétales dominent les ventes

Les productions végétales à l'île d'Orléans sont les plus importantes productions avec des revenus totalisant 36,4 M $ en 2010, soit 78,4% des revenus agricoles totaux. Ce pourcentage est légèrement supérieur à la proportion du nombre d'exploitations agricoles en production végétale (74,6%), alors que les revenus de productions animales se chiffrant à 10,1 M $ (21,6% des revenus agricoles totaux) sont inférieurs à la proportion du nombre d'exploitations agricoles en production animale (25,4%).

En comparaison avec la CMQ (sans Lévis), les revenus des productions végétales de cette dernière (59,4%) sont largement dépassés en termes de pourcentage par la MRC de L'Île-d'Orléans (78,4%) alors que la proportion des revenus de production animal à l'île (21.6%) est de loin inférieure à celle de la CMQ (40,6%).

Les productions maraîchères au 1er rang des ventes

Selon les données économiques du MAPAQ, les ventes de légumes contribuent le plus fortement aux revenus agricoles avec presque 40% pour l'année 2007. Les fruits arrivent loin derrière avec près de 20% des ventes totales, toujours pour l'année 2007.[8]

En ce qui a trait au secteur animal, la production laitière (14,4%) et l'élevage de volailles (11,2%) contribuent principalement aux ventes agricoles totales en 2007.[9]

LES TENDANCES

Des revenus de productions végétales très importants

Les productions végétales occupent une part croissante des revenus agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans. De 2004 à 2010, ils passent de 71,7% de la part des revenus agricoles à 78,4%. Le revenu moyen augmente de 35,8% durant ces mêmes années, ce qui est similaire à la CMQ (sans Lévis).

[8] Portrait agricole de la MRC de l'Île d'Orléans, Direction régionale de la Capitale-Nationale, Isabelle Tessier, 2010
[9] Ibidem

Répartition des revenus

La plus forte portion des revenus d'exploitations agricoles se situe dans la classe 5 000$ à 50 000$ dans la MRC (33%) et au sein de la CMQ (sans Lévis) (42%). S'il est uniquement considéré les exploitations bénéficiant de revenus agricoles d'au moins 50 000$, cela représente 65% des fermes de l'île contre 55% pour le territoire de la CMQ (sans Lévis).

Tableau 27. Répartition des exploitations agricoles selon les revenus agricoles

Classes de revenus	MRC L'Île-d'Orléans				CMQ (sans Lévis)			
	2004		2010		2004		2010	
	N	%	N	%	N	%	N	%
0 $ à < 5 000 $	11	6%	4	2%	31	7,%	13	3%
5 000 $ à < 50 000 $	51	28%	57	33%	164	38%	173	42%
50 000 $ à < 100 000 $	29	16%	26	15%	59	14%	58	14%
100 000 $ à < 250 000 $	51	28%	31	18%	95	22%	61	15%
250 000 $ à < 500 000 $	26	14%	33	19%	45	11%	57	14%
500 000 $ et +	16	9%	22	13%	35	8%	49	12%
Total	184	100%	173	100%	429	100%	411	100%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

En comparaison avec les autres MRC de la CMQ, le graphique suivant permet de constater que la MRC de L'Île-d'Orléans domine dans toutes les classes de revenus de plus de 50 000$ avec 65% des fermes.

Graphique 7. Répartition des revenus agricoles des MRC de la CMQ

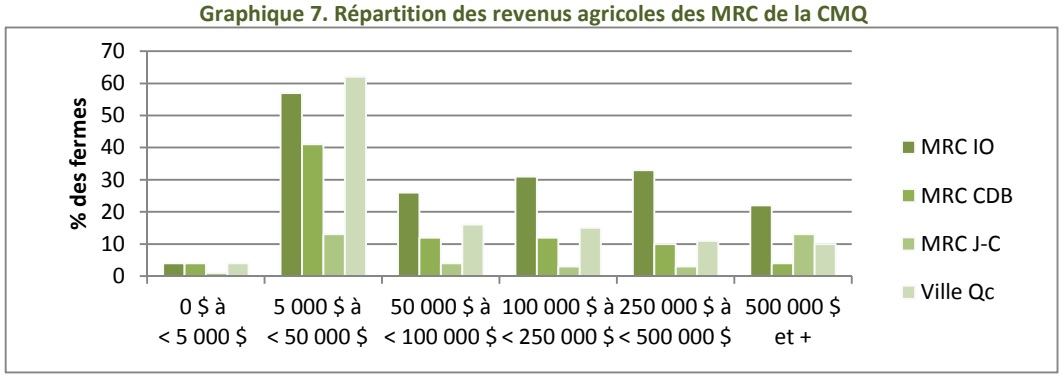

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

LES TENDANCES

De 2004 à 2010, il y a eu une diminution de 4% des petites fermes, soit la classe de revenus de 5 000$ et moins, avec une perte de sept fermes. Également, de la classe de revenus des 100 000$ à < 250 000$ connaît une baisse de 10% avec une perte de 20 fermes en six (6) ans.

Sinon, des gains sont constatés pour les classes de revenus de 5 000$ à < 50 000$ (5%), de 250 000$ à < 500 000$ (4%) et de 500 000$ et plus (5%). Il est possible que certaines fermes aient muté de classe alors que 11 fermes ont cessé leurs activités.

3.7.2. DÉPENSES AGRICOLES

Pour le fonctionnement, les dépenses totales des exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans s'élèvent à 36,1 M $ en 2011, soit une augmentation de 54,6%.

Selon les données économiques du MAPAQ, les salaires versés constituent la principale dépense des fermes de la MRC, suivi par les achats d'aliments pour animaux, incluant les compléments et le foin.[10]

Tableau 28. Évolution des dépenses agricoles totales des exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation 2001-2011
Dépenses agricoles totales ($)	20 372 022	31 802 778	23 321 792	27 794 456	36 053 985	54,6%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

LES TENDANCES

Les dépenses augmentent avec les années. Dans la dernière décennie, 2001-2011, les dépenses ont considérablement augmenté de 54,6%.

3.7.3. RICHESSE FONCIÈRE

Le total de l'évaluation foncière uniformisée pour la MRC de L'Île-d'Orléans s'élève à près de 1,2 MM$. La valeur foncière de la fonction agricole totalise près de 192 M$, ce qui représente 16,2 % de la valeur de l'ensemble de la richesse foncière. L'agriculture constitue une faible source de richesse foncière pour la MRC. Cependant, il s'agit d'une proportion supérieure à celles enregistrées à l'échelle de la Capitale-Nationale (1,1%) et du Québec (3,0%).

L'agriculture représente une source intéressante de richesse foncière pour les municipalités, mais elle n'est pas la principale part des revenus fonciers de la MRC de L'Île-d'Orléans. La municipalité de Sainte-Famille se démarque particulièrement avec 37,1 % pour la portion de l'agriculture dans la richesse foncière uniformisée pour son territoire.

Cependant, pour l'ensemble des autres municipalités, l'agriculture représente moins de 20% des revenus fonciers. La municipalité de Sainte-Famille compte plus du quart (25,8%) des immeubles agricoles de la MRC suivie par la municipalité de Saint-Jean avec 22,0%.

La valeur foncière associée au secteur de l'agriculture (16,2%) est supérieure à celle des fonctions commerciale et industrielle (3,5%) de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Tableau 29. Portion de l'agriculture dans la richesse foncière uniformisée

Territoire	Immeubles agricoles		Immeubles commerciaux et industriels		Richesse foncière uniformisée	Portion de l'agriculture
	$	%	$	%	$	%
Sainte-Famille	49 581 645	25,8%	4 747 555	3,5%	133 507 598	37,1 %
Sainte-Pétronille	4 867 776	2,6%	14 767 362	8,1%	182 278 275	2,7 %
Saint-François	23 746 262	12,4%	2 530 636	2,1%	121 714 242	19,5 %
Saint-Jean	42 270 605	22,0%	4 164 731	1,8%	229 745 514	18,4 %
Saint-Laurent	38 832 076	20,2%	9 837 299	3,3%	296 019 648	13,1 %
Saint-Pierre	32 821 728	17,1%	14 767 362	6,6%	224 139 227	14,6 %
MRC L'Île-d'Orléans	192 120 092	100%	41 262 324	3,5%	1 187 404 504	16,2 %
Capitale-Nationale	930 185 332	-	12 363 542 987	15,1%	81 940 301 974	1,1 %
Québec	26 637 979 706	-	134 228 684 165	15,1%	890 070 071 020	3,0 %

Source : MAMOT, 2013

LES TENDANCES

[10] Portrait agricole de la MRC de l'Île d'Orléans, Direction régionale de la Capitale-Nationale, Isabelle Tessier, 2010

La part de l'agriculture s'amenuise avec les années. À l'année 2003, la portion agricole de la richesse foncière uniformisée représentait 19,4%. Selon le tableau suivant, c'est une diminution de 3,2% au cours de la dernière décennie.

Tableau 30. Évolution de la portion agricole dans la richesse foncière uniformisée de la MRC

Années	Immeubles agricoles	Richesse foncière uniformisée	Portion de l'agriculture
	$	$	%
2003	97 374 563	502 636 504	19,4 %
2004	103 514 513	535 447 324	19,3 %
2005	112 383 552	614 647 952	18,3 %
2006	128 465 106	697 884 404	18,4 %
2007	129 741 175	749 450 095	17,3 %
2008	139 486 639	829 774 601	16,8 %
2009	163 127 073	949 548 548	17,2%
2010	158 295 778	988 514 861	16,0 %
2011	175 266 815	1 064 951 216	16,5 %
2012	196 688 548	1 181 098 149	16,7 %
2013	192 120 092	1 187 404 504	16,2 %

Source : MAMROT, 2013

3.7.4. CAPITAL AGRICOLE

La valeur du capital agricole a augmenté de 87,0% entre 2001 et 2011 pour atteindre une valeur de 184,5 M$. La valeur du capital agricole représente la valeur du capital engagé dans la production de produits agricoles, et ce, que le capital soit possédé ou loué. Les trois composantes du capital agricole sont : les terres et les bâtiments, le bétail et la volaille, la machinerie et le matériel agricoles. À noter que les résidences ne sont pas comptabilités dans la valeur du capital agricole.[11]

Tableau 31. Évolution du capital agricole total de la MRC de L'Île-d'Orléans

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation 2001-2011
Capital agricole total (Valeur marchande $)	82 825 116	98 341 075	98 694 093	128 825 404	184 519 048	87,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Il y a une concentration plus marquée pour la tranche de 500 000$ à moins de 1 M$ de valeur totale du capital agricole pour la MRC de L'Île-d'Orléans (38,9% des fermes), la région de la Capitale-Nationale (30,2%) et le Québec (26,9%).

Graphique 8. Répartition des entreprises agricoles selon la valeur totale du capital agricole

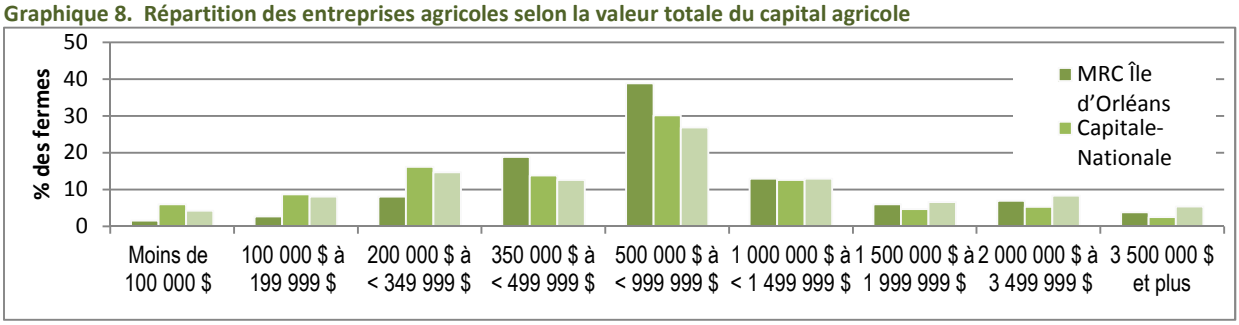

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

[11] Statistique Canada

L'île d'Orléans possède un plus fort pourcentage des exploitations agricoles de plus de 1 M$ (29,8%) que la région de la Capitale-Nationale (25,1%), mais inférieur à la province (33,4%).

Tableau 32. Répartition des entreprises agricoles selon la valeur totale du capital agricole

Valeurs totales du capital agricole	MRC L'Île-d'Orléans	Capitale-Nationale	Québec
	%	%	%
Moins de 100 000 $	1,6	6,0	4,3
100 000 $ à 199 999 $	2,7	8,7	8,1
200 000 $ à < 349 999 $	8,1	16,2	14,7
350 000 $ à < 499 999 $	18,9	13,8	12,6
500 000 $ à < 999 999 $	38,9	30,2	26,9
1 000 000 $ à < 1 499 999 $	13,0	12,6	13,0
1 500 000 $ à 1 999 999 $	6,0	4,7	6,6
2 000 000 $ à 3 499 999 $	7,0	5,3	8,4
3 500 000 $ et plus	3,8	2,5	5,4

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

Problématique de la valeur des terres et bâtiments agricoles

Selon Statistique Canada, la valeur marchande moyenne des terres et bâtiments agricoles de l'île d'Orléans (815 160$) est supérieure de près de 163 000$ à celle de la région de la Capitale-Nationale (652 011$). Il importe de se questionner si la problématique de la valeur des terres et bâtiments agricoles a un impact lors d'acquisition ou de vente d'exploitations agricoles. Cependant, la valeur marchande moyenne des terres et bâtiments agricoles de l'île d'Orléans est inférieure d'environ 62 000$ à celle de la province.

Tableau 33. Valeur marchande des terres et bâtiments agricoles

MRC L'Île-d'Orléans		Capitale-Nationale		Québec	
Valeur marchande	Valeur marchande moyenne *	Valeur marchande	Valeur marchande moyenne *	Valeur marchande	Valeur marchande moyenne *
$	$	$	$	$	$
150 804 736	815 160	743 945 208	652 011	25 827 165 626	877 370

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011

* Valeur marchande moyenne en $: représente la valeur marchande divisée par le nombre de producteurs agricoles

D'après la Financière agricole du Québec, la valeur des terres agricoles transigées dans la région de la Capitale-Nationale est inférieure à celle de la province. Ce sont entre 3 948$/ha et 5 813$/ha pour la région contre 8 963$/ha pour le Québec en 2012.[12] La région de la Capitale-Nationale se classe au 10e rang de la valeur des terres agricoles transigées au Québec sur 13 régions administratives selon l'étude. Ces données n'incluent pas les bâtiments agricoles.

[12] Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, La Financière agricole du Québec, Compilation par AGECO, édition 2013.
Crédit photo : Camirand photo

PRINCIPAUX CONSTATS – ASPECTS ÉCONOMIQUES

Revenus agricoles

- Les exploitations agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans génèrent des revenus totaux de 46,5 M $
- Les revenus agricoles ont augmenté de 27,7% entre 2004 et 2010.
- Le revenu moyen des exploitations agricoles est de 268 779 $.
- Les productions végétales totalisent 36,4 M $ des revenus agricoles totaux (78,4%).
- Les revenus des productions animales totalisent 10,1 M $, soit 21,6% des revenus totaux.
- Les ventes de légumes contribuent largement aux revenus agricoles avec près 40% en 2007.
- Les ventes de fruits représentent 20% des revenus agricoles totaux en 2007.
- Les productions de bovins laitier (14,4%) et de volailles (11,2%) sont les deux productions animales ayant le plus contribué aux ventes en 2007.
- La plus forte proportion des revenus d'exploitations agricoles se situe dans la classe 5 000$ à 50 000$ avec 33%.
- La proportion des exploitations agricoles ayant un revenu total d'au moins 50 000$ est de 65%.

Dépenses agricoles

- Les dépenses totales pour le fonctionnement des exploitations agricoles se chiffrent à 36,1 M $.
- La principale dépense des exploitations de la MRC concerne les salaires versés, suivie par les achats d'aliments pour animaux, incluant les compléments et le foin.

Richesse foncière

- La valeur foncière de la fonction agricole représente 16,2 % de l'ensemble de la richesse foncière de la MRC.
- La municipalité de Sainte-Famille se démarque avec un pourcentage de la valeur foncière de la fonction agricole de 37,1%.
- Sainte-Famille rassemble plus du quart des immeubles agricoles de la MRC, suivie par la municipalité de Saint-Jean avec 22%.
- La part de l'agriculture s'amenuise avec les années.

Capital agricole

- La valeur du capital agricole a augmenté de 87,0% entre 2001 et 2011 pour se chiffrer à 184 M $.
- Les exploitations de l'île se concentrent de façon plus marquée dans la tranche entre 500 000$ et 1 M$ en ce qui a trait à la valeur en capital agricole, et ce, dans une proportion de 38,9%.
- La valeur marchande moyenne des terres et bâtiments agricoles à l'hectare est supérieure à la moyenne régionale mais inférieure à la moyenne de la province.
- La valeur des terres agricoles transigées dans la région est inférieure de 35 à 56% comparativement à l'ensemble du Québec.

3.8. AGROTOURISME

Selon la définition du MAPAQ, l'agrotourisme est une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

Une forte représentation de l'agrotourisme à l'île d'Orléans

L'île d'Orléans possède un fort achalandage touristique et la vocation agrotouristique tend à se développer. L'agrotourisme permet aux exploitations agricoles de se diversifier et d'accroître leur rendement en instaurant des activités d'accueil et d'interprétation des produits de la ferme.

À l'île, depuis 2007, vingt-deux (22) exploitations agricoles offrent une activité touristique, soit 12,7% de l'ensemble des fermes. Ces 22 exploitations agricoles représentent un peu plus de la moitié des entreprises agrotouristiques du territoire de la CMQ (sans Lévis) avec 55%.

Tableau 34. Exploitations agricoles faisant de l'agrotourisme

	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille	Saint-François	Saint-Jean	Saint-Laurent	Saint-Pierre	MRC L'Île-d'Orléans		CMQ (sans Lévis)	
	N	N	N	N	N	N	N	%	N	%
2007	9	2	2	1	1	7	22	12,6%	42	9,7%
2010	8	1	2	4	0	7	22	12,7%	40	9,7%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

L'agrotourisme : un produit d'appel

L'agrotourisme est un produit d'appel pour le territoire de l'Île d'Orléans. Cette affirmation a été confirmée lors d'une enquête omnibus réalisée par la firme Léger Marketing en 2009 auprès de citoyens du Québec. Selon 29% des québécois interrogés, la visite des entreprises agrotouristiques arrive en tête de liste des activités les plus attirantes à l'île d'Orléans.[13]

Également, certaines données recueillies par le biais du Bureau d'accueil touristique de l'île d'Orléans (BAT) permettent de dresser un portrait des clientèles de l'île d'Orléans lors de la visite des touristes et excursionnistes. En 2009, environ 55 % des visiteurs du BAT n'ont indiqué aucune raison particulière de visiter l'Île d'Orléans. L'agrotourisme se glisse au deuxième rang en tant que but de visite, dans une proportion de 13% des visiteurs.[14]

Présence du circuit Parcours gourmand

Depuis une dizaine d'années, le circuit agrotourisme régional de la Capitale-Nationale, *Le Parcours gourmand*, met en valeur les entreprises agrotouristiques impliquant cinq (5) territoires : MRC de L'Île-d'Orléans, MRC de la Jacques-Cartier, MRC de la Côte-de-Beaupré, MRC de Portneuf et l'agglomération de Québec.

PRINCIPAUX CONSTATS - AGROTOURISME

- 12,7% des exploitations agricoles (22 fermes) pratiquent l'agrotourisme sur l'île d'Orléans.
- Les entreprises agrotouristiques de l'île d'Orléans représentent plus de la moitié des entreprises agrotouristiques du territoire de la CMQ (sans Lévis) avec 55%.
- L'agrotourisme est un produit d'appel sur l'île d'Orléans.
- Il existe un circuit agrotouristique régional : Parcours gourmand.

[13] Plan stratégique de marketing et de développement touristique, CLD de l'île d'Orléans, 2010-2010, p. 67
[14] Ibidem, p.12

3.9. AGROALIMENTAIRE

En plus des activités traditionnelles liées à l'agriculture s'ajoute le développement d'activités dans le domaine de l'agroalimentaire. Cela se traduit par des produits spécialisés et transformés sur place à petite échelle.

La Loi de protection du territoire et des activités agricoles (LPTAAQ) stipule que seuls les usages permis en zone agricole sont l'agriculture et la foresterie, mais que certains usages non agricoles sont permis. C'est le cas pour la transformation à la ferme. La CPTAQ précise que les produits transformés doivent être composés majoritairement de composantes de l'entreprise visée, mais des produits transformés d'une autre entreprise agricole peuvent accessoirement être vendus. En d'autres mots, les produits de la ferme doivent être majoritaires. Il importe de préciser que l'exploitant du site de vente ou de transformation doit être le même que celui de l'entreprise agricole.

En 2010, 23,1% des exploitations agricoles (40 fermes) ont déclaré effectuer la transformation des produits agricoles à la ferme. Avec les années, un essor des activités agroalimentaires est remarqué, permettant ainsi d'offrir des produits à valeur ajoutée. Cependant, le territoire de l'île d'Orléans recule légèrement en termes de nombre d'entreprises agroalimentaires entre 2007 et 2010 avec une perte de trois (3) exploitations. En contrepartie, la CMQ (sans Lévis) voit le nombre de ses entreprises agroalimentaires augmenter de 23% avec 15 entreprises supplémentaires pour la même période.

La municipalité de Sainte-Famille bénéficie d'une forte concentration d'exploitations transformant leurs produits agricoles à petite échelle, pour un total de 18. Ce nombre représente 45% de ce type d'exploitations sur le territoire de l'île d'Orléans, soit un peu moins de la moitié des entreprises de transformation.

Tableau 35. Exploitations agricoles transformant à la ferme

	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille	Saint-François	Saint-Jean	Saint-Laurent	Saint-Pierre	MRC L'Île-d'Orléans		CMQ (sans Lévis)	
	N	N	N	N	N	N	N	%	N	%
2007	19	2	5	2	7	8	43	24,6%	65	11,9%
2010	18	2	4	2	7	7	40	23,1%	80	14,7%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

Une grande variété de produits à haute valeur ajoutée est présente sur l'île d'Orléans, tels que des produits à base de petits fruits, de pommes et autres spécialités horticoles (confitures, gelées, vins, vinaigres, cidres, produits de l'érable, etc.), une fromagerie, une chocolaterie, des confiseries, des boulangeries, de la fabrication de bières, des confitureries, ainsi que la transformation de produits de certains élevages tels que cailles, canards, oies, etc.

Les entreprises agroalimentaires du territoire peuvent profiter d'un vaste bassin de consommateurs étant donné la proximité avec la ville de Québec.

Sur le territoire de l'île, aucune usine de transformation de grande envergure n'est présente. La LPTAAQ précise que les activités de transformation et de vente des produits agricoles qui sont reconnues dans la loi comme des activités agricoles, sont celles qui sont indissociables des activités de production de la ferme. En fait, la LPTAAQ permet la transformation dans la mesure où l'essentiel des produits transformés sur une ferme provienne de ses propres productions. Seule une entreprise d'abattage de volaille est présente à l'île d'Orléans, mais elle ne peut plus abattre pour d'autres entreprises.

PRINCIPAUX CONSTATS - AGROALIMENTAIRE

- 23,1% des exploitations agricoles transforment leurs produits à l'île d'Orléans (40 exploitations)
- Une forte concentration des exploitations transforment à la ferme à Sainte-Famille, soit 45 % des entreprises agroalimentaires (18 exploitations)
- Une grande variété de produits agroalimentaires est présente sur l'île d'Orléans
- Aucune présence d'usine de transformation sur le territoire
- Aucune entreprise d'abattage n'est disponible sur le territoire

3.10. DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION

Le secteur de la distribution et de la commercialisation est important pour positionner les produits locaux sur les marchés. Toutefois, sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans, aucun distributeur de produits alimentaires n'est présent.

3.10.1. COMMERCE DE DÉTAIL

En ce qui concerne le commerce de détail alimentaire, ce secteur comprend prioritairement les supermarchés. Au Québec, trois grandes chaînes d'alimentation dominent le commerce de détail alimentaire : Loblaw-Provigo, Metro et Sobeys-IGA. La commercialisation des produits de la région demeure peu détaillée au niveau statistique. En effet, peu d'informations sont disponibles sur la demande des produits locaux, l'accès des producteurs aux grandes chaînes et la difficulté des producteurs agricoles à vendre aux commerçants.

Il n'y a pas de supermarchés sur le territoire de l'île d'Orléans. Cependant, les résidents peuvent s'approvisionner dans les épiceries, dépanneurs, magasins d'alimentation spécialisés, etc. tels que présentés au tableau suivant.

Tableau 36. Commerces de détail en alimentation à l'île d'Orléans

Types de commerces de détail	Nombre
Épiceries et dépanneurs	6
Confiseries	3
Boulangeries / pâtisseries	2
Boucherie	1
Magasin d'alimentation spécialisée	1
Total	**13**

Note : les commerces de fruits et légumes sont comptabilisés au point 3.10.2

3.10.2. VENTE DIRECTE

Crédit photo : pectine.ca

Les exploitations agricoles peuvent recourir à divers circuits courts de commercialisation pour écouler leurs productions. Les circuits courts contribuent au développement économique local à l'île d'Orléans et instaurent un contact privilégié entre les producteurs agricoles et les consommateurs. Ils réduisent également le nombre d'intermédiaires, permettant ainsi aux producteurs de vendre leurs produits à meilleur prix et aux consommateurs de réaliser des économies.

Une forte présence des kiosques de vente à la ferme

La vente de produits agricoles directement à la ferme est un mode de commercialisation très présent pour le territoire de l'île d'Orléans. En effet, en 2010, 36,4% des exploitations agricoles (63 fermes) vendent directement leurs produits à la ferme. Ce type de vente directe a augmenté au cours des dernières années. Une augmentation de 9,6% en trois ans a été observée puisque 26,8% des fermes (47 exploitations) vendaient directement sur le site de leur exploitation en 2007.

La municipalité de Sainte-Famille offre une concentration importante de kiosques à la ferme avec un peu moins de la moitié de l'ensemble des kiosques répertoriés sur le territoire de l'île d'Orléans avec 44,4%.

L'ensemble des kiosques de l'île représente plus de la moitié des kiosques répertoriés à la CMQ (excluant Lévis) dans une proportion de 57,7%.

Tableau 37. Nombre d'exploitations agricoles ayant un kiosque de vente à la ferme

	Sainte-Famille	Sainte-Pétronille	Saint-François	Saint-Jean	Saint-Laurent	Saint-Pierre	MRC L'Île-d'Orléans		CMQ (sans Lévis)	
	N	N	N	N	N	N	N	%	N	%
2007	22	2	5	3	8	7	47	26,8%	83	19,3%
2010	28	2	5	6	8	14	63	36,4%	109	26,5%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

L'autocueillette de fruits, une activité attractive à l'île d'Orléans

Selon une enquête réalisée par la firme Léger Marketing en 2009 auprès de citoyens du Québec, les québécois interrogés ont répondu que l'autocueillette de fruits se place au 2e rang de l'activité la plus attirante à l'île d'Orléans, exæquo avec le tour de l'île d'Orléans en automobile.[15] Pour sa part, la visite d'entreprises agrotouristiques se classe au 1er rang. Dans la région de la Capitale-Nationale, ce sont 8% des exploitations agricoles qui proposent l'autocueillette.[16]

Nouvelles méthodes de vente directe faiblement présentes à l'île d'Orléans

Selon le profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, les nouvelles méthodes de vente de produits agricoles, telles que les marchés publics, le commerce électronique et les paniers biologiques, croissent. Cependant, la réalité est différente pour la MRC de L'Île-d'Orléans. Il n'existe pas de marché public pour les consommateurs, ni de réseau de vente par Internet. Une seule exploitation livre ses produits biologiques à des points de chute.

3.10.3. MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Au Québec, la mise en marché collective des produits agricoles est bien présente. Ce mode de commercialisation encadre les relations entre les producteurs et les acheteurs afin de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles. Entre autres, les producteurs de lait et de volaille bénéficient de plans conjoints afin de négocier avec les acheteurs et obtenir un prix décent ainsi qu'une juste rémunération.

Concernant les autres secteurs agricoles ne possédant pas de plans conjoints, il n'existe pas de mise en marché collective des produits locaux avec des coopératives de mise en marché.

PRINCIPAUX CONSTATS - DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION

- Présence d'un nombre élevé de kiosques de vente à la ferme avec 36,4% des exploitations agricoles (63 fermes)
- Une augmentation de 9,6% du nombre de kiosques de vente à la ferme entre 2007 et 2010
- L'autocueillette de fruits se place au 2e rang de l'activité la plus attirante à l'île d'Orléans
- Il n'y a pas de marché public et de réseau de vente par Internet
- Il n'y a pas de distributeur de produits alimentaires à l'île d'Orléans
- Il n'y a pas de supermarchés sur le territoire

[15] Plan stratégique de marketing et de développement touristique 2010-2014, CLD de l'île d'Orléans, p.67
[16] Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, Capitale-Nationale
Crédit photo : Pectine.ca

3.11. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Les seuls usages permis en zone agricole sont l'agriculture et la foresterie tels qu'il est stipulé dans l'article 26 de la LPTAAQ: *« Sauf dans les conditions /et cas déterminés par règlement pris en vertu de l'article 80, dans une région agricole désignée, une personne ne peut, sans l'autorisation de la commission, utiliser un lot à une fin autre que l'agriculture».* Certains usages non agricoles sont donc permis à des conditions précises, par exemples pour la transformation et la vente à la ferme. Toutefois, dans la majorité des cas, il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer que l'usage visé est conforme à la LPTAAQ.

Sur le territoire de l'île d'Orléans il n'y a pas de représentativité de commerces en lien avec la production agricole en aval ou amont en zone agricole. En fait, légalement, un seul commerce vend des fournitures de semences et d'engrais et celui-ci est situé en zone commerciale. S'il y a un désir d'accroître et de diversifier les activités complémentaires à l'agriculture, une modification au zonage agricole devra être envisagée. Alors une modification au zonage agricole « usage non agricole pour des fins spécifiques » serait à prévoir pour des commerces à vocation agricole, tels que : réparation de machinerie agricole, fourniture de pièces agricoles etc.

3.12. RELÈVE AGRICOLE

En 2010, parmi les 173 exploitations agricoles, 11,6% prévoient vendre leurs exploitations d'ici les cinq (5) prochaines années, soit 20 exploitations. Pour ces exploitations, 75% d'entre elles ont identifié la relève. Ce ratio représente spécifiquement 15 exploitations, soit 8,7% de l'ensemble des exploitations agricoles de l'île d'Orléans. Les données en termes de pourcentage d'exploitation prévoyant vendre et du pourcentage de relève prévue sont comparables à celles de la CMQ (sans Lévis).

Tableau 38. Exploitations agricoles prévoyant vendre d'ici 5 ans et ayant de la relève

	Nombre exploitations agricoles		Vente d'ici 5 ans		Portion exploitations agricoles		Relève prévue		Portion exploitations agricoles	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Sainte-Famille	59	57	8	6	13,6	10,2 %	3	5	5,1%	8,8 %
Sainte-Pétronille	3	2	-	-	0%	0 %	-	-	0%	0 %
Saint-François	25	21	2	1	8,0%	4,8 %	1	1	4,0%	4,8 %
Saint-Jean	33	36	4	2	12,1%	5,6 %	4	2	12,1%	5,6 %
Saint-Laurent	37	31	1	4	2,7%	13,0 %	1	4	2,7%	13,0 %
Saint-Pierre	27	26	1	7	3,7%	27,0 %	-	3	0%	11,4 %
MRC L'Île-d'Orléans	184	173	16	20	8,7	11,6 %	9	15	4,9%	8,7 %
CMQ (sans Lévis)	429	411	39	46	9,1%	11,2%	16	30	3,8%	7,3%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2010

TENDANCES

On observe une augmentation du nombre d'exploitations agricoles prévoyant vendre. En effet, entre 2004 et 2010, le nombre de ferme prévoyant vendre dans un horizon de cinq (5) ans passe de 16 à 20, soit une augmentation de 25%. Cette variation est supérieure à la CMQ (sans Lévis) qui connait une hausse de 18%.

Indice de remplacement

L'indice de remplacement rapporte le nombre d'exploitants âgé de moins de 35 ans sur le nombre d'exploitants agricoles âgé de 55 ans et plus. Ainsi, en se référant aux données du tableau 8, l'indice de remplacement de la MRC de L'Île-d'Orléans se chiffre à 33%. C'est-à-dire qu'en 2011, ce sont 33 personnes prêtes à prendre la relève de l'exploitation agricole pour 100 personnes sur le point de prendre leur retraite. Conséquemment, les postes laissés vacants par les retraités ne pourront être tous comblés par la relève.

L'indice s'apparente fortement à celui de la région de la Capitale-Nationale, chiffré à 30%, bien qu'il soit légèrement inférieur. Le pourcentage doit être au moins de 50% pour assurer le remplacement de la population agricole active. Ainsi, il semble que relève ne soit pas suffisante pour assurer la pérennité des activités agricoles à l'île d'Orléans.

Présence d'un groupe relève

Un groupe de relève agricole est présent depuis bon nombre d'années à l'île d'Orléans. Les jeunes de la relève se rassemblent à l'occasion de diverses activités, telles : visites de fermes, visites d'entreprises de transformation, etc.

Selon une enquête menée auprès de la relève agricole sur la mobilisation de la relève de la région de la Capitale-Nationale, [17] il en est ressorti qu'à l'île d'Orléans il existe très peu de problématiques précises.

Les jeunes de la relève ont une belle perception de l'agriculture et sont très motivés par les défis qui les attendent. Le fait d'être à proximité d'une ville importante comme Québec favorise les relations sociales et le divertissement. Les jeunes de la relève ne se sentent aucunement isolés.

PRINCIPAUX CONSTATS - RELÈVE AGRICOLE

- 11,6% des exploitations agricoles prévoient vendre leur ferme d'ici cinq ans
- 75% de ces exploitations agricoles ont identifié la relève
- L'indice de remplacement de la MRC de L'Île-d'Orléans se chiffre à 33%
- Très peu de problématiques précises se font sentir selon le groupe Relève agricole de l'île d'Orléans

3.13. MARQUE DE CERTIFICATION SAVOIR-FAIRE ÎLE D'ORLÉANS

Garantir la provenance des produits

Un sceau d'origine, une garantie de qualité !

Le territoire de l'île d'Orléans bénéficie d'une marque de certification, *Savoir-faire île d'Orléans,* qui garantit la provenance des produits certifiés depuis 2007. L'idée de protéger le nom du territoire de l'île d'Orléans origine du secteur agricole. Au cours des dernières années, des entreprises se situant à l'extérieur de l'île d'Orléans ont à quelques reprises utilisées le nom du territoire en question dans le but de vendre leurs produits. En faussant la provenance de leurs produits, certaines entreprises en retirent un bénéfice au détriment des entreprises de l'île d'Orléans et au détriment des consommateurs qui sont mal renseignés au niveau de leurs achats.

Le projet de marque de certification rejoint l'ensemble des entreprises de l'île d'Orléans offrant des produits agricoles. Ce projet collectif favorise la reconnaissance des produits de l'île d'Orléans auprès des consommateurs.

Protéger le nom île d'Orléans

La mission de *Savoir-faire île d'Orléans* est de protéger le nom du territoire île d'Orléans par la mise en place d'une marque de certification, en intégrant la synergie de tous les intervenants locaux, afin que les produits agricoles des entreprises soient reconnus par leur provenance, leur savoir-faire et leur qualité.

[17] Projet mobilisation de la relève agricole de la Rive-Nord de Québec 2012-2013, Cathy Chénard
Crédit photo : Journal Autour de l'île

Cahier des charges à respecter
La force de la marque de certification est liée au territoire de l'île d'Orléans, mais également au désir des membres d'offrir des produits de meilleure qualité à leur clientèle. Ceci se traduit par leur engagement à respecter des normes strictes touchant l'environnement, la salubrité, traçabilité, etc. En effet, avec l'adhésion, les membres sont tenus de respecter les normes de qualité du cahier des charges. Ce cahier a été rédigé par un comité formé d'une dizaine de producteurs de l'île en collaboration avec le CLD de l'île d'Orléans et le Bureau de la Normalisation du Québec (BNQ).

Opportunité de promotion des produits agricoles
L'un des principaux objectifs poursuivis consiste à créer une valeur ajoutée aux produits de l'île d'Orléans et à promouvoir la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » auprès des consommateurs et des intermédiaires afin de les sensibiliser à l'achat de produits locaux.

3.14. TECHNOLOGIE DE POINTE ET RECHERCHE

L'île d'Orléans profite de la présence d'un nombre important de chercheurs dans les domaines de la biologie végétale et de l'agroalimentaire dans la région. Les producteurs locaux participent activement à de nombreux projets de recherche. Ces derniers offrent diverses possibilités d'innovation en ce qui a trait à la mise au point de nouvelles techniques d'exploitation, au développement de produits, aux innovations afin, par exemple, d'allonger les saisons de production, etc.

Cependant, il difficile de connaitre les projets de recherche et de technologie réalisés chez les producteurs agricoles. Il y aurait lieu d'y avoir une diffusion de l'information.

4. TERRITOIRE DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

4.1. CONTEXTE LÉGISLATIF

4.1.1. ÎLE D'ORLÉANS DÉSIGNÉE ARRONDISSEMENT HISTORIQUE

L'île d'Orléans a été désignée arrondissement historique en 1970 au sens de la loi en raison de la concentration de monuments historiques classés, de sites d'intérêt historique et de bâtiments patrimoniaux et architectural, mais également en raison de l'intérêt historique, culturel et esthétique de ses paysages ruraux exceptionnels et de ses cœurs de villages traditionnels. Cet arrondissement historique représente la plus grande superficie au Québec et on y compte 19 bâtiments classés et 60 bâtiments répertoriés. Cette désignation historique permet d'exercer un contrôle sur les interventions du bâti existant, les nouvelles constructions, les opérations de lotissement et l'affichage puisque cela doit être soumis pour approbation au ministère de la Culture et des Communications avant que les travaux soient effectués.

Le territoire de l'île d'Orléans est par ailleurs fortement réglementé, d'une part par la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec et la Loi sur la protection du patrimoine culturel* d'autre part, ce qui vient façonner la nature du développement à l'île d'Orléans.

4.1.2. LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

La *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (LPTAQ) a été mise en place en 1978 pour protéger le territoire agricole de la province de Québec. Sa mission est de garantir pour les générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles.[18] Comme l'île d'Orléans est située à une quinzaine de minutes de la ville de Québec, la protection des territoires agricoles s'avérait primordiale afin d'empêcher la destruction des terres au profit de constructions résidentielles et industrielles massives. Ainsi, 95% du territoire de la MRC se trouve en zone agricole. Cela a pour effet de modérer l'achat de terres par les non-résidents dans le seul but de faire de la spéculation en plus de limiter la division des terres, de préserver les ressources et freiner l'urbanisation.

4.1.3. LOI SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

La *Loi sur la protection du patrimoine culturel* est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 en remplacement de la *Loi sur les biens culturels*. Sa mission est de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel.[19] Cette loi permet également de désigner les bâtiments classés afin d'assurer leur préservation. À l'île d'Orléans, 19 bâtiments ont été classés afin d'assurer leur sauvegarde, ce qui contraint le propriétaire à prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation de la valeur patrimoniale de son bâtiment. Cette loi permet donc de préserver le caractère bucolique et historique de l'île d'Orléans.

4.1.4. SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

La MRC de L'Île-d'Orléans a effectué un premier exercice de planification d'aménagement en 1989. Une révision du schéma d'aménagement a été déposée en 2001. Puis, d'autres modifications y ont été apportées en 2005.

Le Schéma d'aménagement révisé dicte les règles concernant l'aménagement du territoire sur l'île d'Orléans, en fixant des balises devant être respectées par toutes les municipalités. En ce qui concerne l'agriculture, le but visé est d'assurer la pérennité du territoire agricole et d'y garantir la priorité aux activités agricoles.[20] Pour ce faire, le Schéma d'aménagement révisé contrôle l'implantation de fonctions urbaines en zone agricole en diminuant ou en maintenant les limites des périmètres urbains.
En 1988, le schéma d'aménagement avait été adopté avec des périmètres urbains empiétant parfois dans la zone agricole. Malgré le fait que certaines municipalités auraient souhaité que leur périmètre d'urbanisation soit

[18] CPTAQ : Mission et mandat, http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=27&MP=74-147, consulté le 17 janvier 2014, [En ligne].
[19] Loi sur le patrimoine culturel, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_9_002/P9_002.html, consulté le 17 janvier 2014, [En ligne].
[20] Schéma d'aménagement révise, mise à jour du 24 mars 2005, http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/schema-revise_2005.pdf, MRC de l'île d'Orléans, consulté le 17 janvier 2014, [En ligne].

agrandi pour répondre à la pression du développement, la MRC a décidé, dans son schéma d'aménagement révisé, de ramener les limites de ces périmètres d'urbanisation aux limites actuelles de la zone blanche, et ce, dans l'unique but de protéger le milieu agricole. Cependant, certaines exceptions ayant peu d'impacts sur le milieu agricole sont permises, notamment les garderies en milieu familial et les ateliers d'artistes. D'autres commerces et services associés à l'habitation sont également autorisés mais de façon plus restrictive. Ce Schéma d'aménagement révisé est donc un moyen concret d'assurer de la préservation du milieu agricole sur l'île d'Orléans.21

4.2. CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU PHYSIQUE

L'île d'Orléans a la spécificité d'être le point de rencontre des trois régions physiographiques du Québec : le Bouclier canadien avec un socle rocheux, les Basses-Terres du Saint-Laurent avec une roche sédimentaire fertile et la chaîne de montagne Les Appalaches. Cependant, l'île d'Orléans occupe la région physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Cette région faisant référence à l'ensemble des divers éléments naturels qui composent son paysage, celle des Basses-Terres du Saint-Laurent, confère à l'île une topographie aplanie, un climat clément et des sols fertiles qui ont favorisés le développement urbain et l'exploitation agricole.

4.2.1. RELIEF

L'île d'Orléans est caractérisée par un terrain plat avec un microrelief. Plus spécifiquement, le territoire insulaire comprend un escarpement périphérique et une plate-forme centrale.

Du côté nord de l'île d'Orléans, il y a des terrasses parallèles au rivage bordées par une plaine inondable et vaseuse appelée estran. L'estran se prolonge jusqu'à la pointe de Saint-François et vis-à-vis de Saint-Pierre, les terrasses de largeur variable forment des gradins caractéristiques. Tandis que du côté sud, entre les villages de Saint-Laurent et de Saint-Jean, la terrasse est étroite, bordée par une plaine littorale rocheuse et découpée en petites anses abritées des vents dominants.[22]

La plate-forme centrale forme un dôme s'élevant jusqu'à une altitude maximale de 145 mètres et se définie par des rebords escarpés en falaises rocheuses ou par les plaines littorales. Cette plate-forme présente des versants à faible pente à Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-Jean. Au centre de l'île, elle se transforme en des surfaces horizontales créant la tourbière de Sainte-Famille et des cuvettes quasi fermées ou cuvettes de Saint-Jean, dominées par deux crêtes, celle de Saint-Laurent et celle de Sainte-Famille. La crête de Saint-Famille comprend une zone d'affleurements rocheux notamment au sud-est de Sainte-Famille, au nord-est de Saint-Jean et au nord-ouest de Saint-François.[23]

Carte 1. Relief de l'île d'Orléans

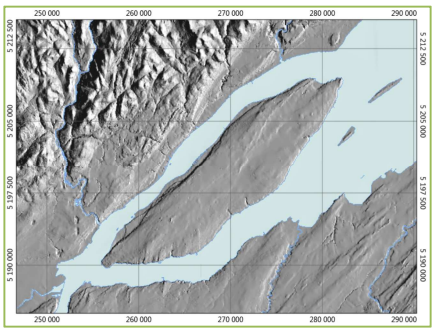

Source : Communauté métropolitaine de Québec, GéoUrba

4.2.2. QUALITÉ DES SOLS

La qualité des sols est un élément déterminant pour l'implantation et le développement de l'agriculture sur un territoire. Elle détermine également le type de production susceptible d'optimiser le rendement agricole. Les sols de classe 1 sont les plus appropriés pour la production végétale, ceux de la classe 7 sont inutilisables pour toute forme de culture et les sols de classe 0 sont des sols organiques (non classés selon leur potentiel).

[21] Schéma d'aménagement révise, mise à jour du 24 mars 2005, http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/schema-revise_2005.pdf, MRC de l'île d'Orléans, consulté le 17 janvier 2014, [En ligne].
[22] Patrimoine et paysage agricoles de l'Arrondissement historique de l'Île-d'Orléans, Commission des biens culturels de l'île d'Orléans, Août 2006, p.48
[23] ibidem

Les sols sont très fertiles à l'île d'Orléans

Les sols de la MRC de L'Île-d'Orléans appartiennent, dans une proportion de 76%, aux classes 2 et 3. Ces sols permettent une bonne productivité et ils offrent un très bon potentiel agricole. Les classes de 4 à 7, incluant l'organique, comptent pour 24 %. Ces classes de sols comportent des limitations importantes pour l'agriculture.

Pour l'ensemble de la Capitale-Nationale, 86,4% des sols sont situés dans la classe 7, des sols dont les rendements sont plus faibles.

Tableau 39. Superficie de la pédologie selon les classes de sols

	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		6	Classe 7		Organique	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%		ha	%	ha	%
MRC Charlevoix	0	-	2 285	1%	9 199	2%	17 897	5%	5 453	1%	Aucun	355 168	90%	5 590	1%
MRC Charlevoix-Est	1246	0%	0	-	5 960	2%	25 031	10%	5 301	2%		216 971	85%	1 685	1%
MRC Côte-de-Beaupré	0	-	1 225	0%	5 751	1%	7 026	1%	3 132	1%		486 790	96%	3 979	1%
MRC L'Île-d'Orléans	0	-	4 750	20%	13 213	56%	3 703	16%	785	3%		690	3%	356	2%
MRC Jacques-Cartier	0	-	0	-	2 798	1%	12 648	4%	3 815	1%		311 226	93%	3 004	1%
MRC Portneuf	0	-	24 074	6%	30 481	7%	25 714	6%	5 240	1%		313 574	77%	8 858	2%
Aggl. Québec	0	-	3 757	7%	13 376	25%	8 142	15%	2 278	4%		25 076	47%	430	1%
Capitale-Nationale	1246	0%	36 091	2%	80 778	4%	100 161	5%	26 004	1%		1 709 495	86%	23 902	1%

Sources : Direction régionale du MAPAQ, juin 2004. GIRMA, Fiche d'enregistrement des producteurs 2000, MAJ de novembre 2003.

À l'île d'Orléans, on y trouve divers types de sols aux potentiels de culture différents. Cependant, l'île est majoritairement recouverte de sols loameux (69%) avec certaines zones argileuses (8%) ou graveleuses (7%).

Tableau 40. Superficie de la pédologie de la MRC de L'Île-d'Orléans

	Sableux		Graveleux		Loameux		Argileux		Dépôts		Organiques		Divers	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
MRC L'Île-d'Orléans	706	4%	1 274	7%	13 354	69%	1 614	8%	1 394	7%	463	1%	884	5%
Capitale-Nationale	62 744	10%	32 663	5%	35 352	6%	22 036	4%	118 264	19%	18 599	3%	328 473	53%

Sources : Direction régionale du MAPAQ, juin 2004. GIRMA, Fiche d'enregistrement des producteurs 2000, MAJ novembre 2003.

Carte 2. Pédologie de MRC de L'Île-d'Orléans

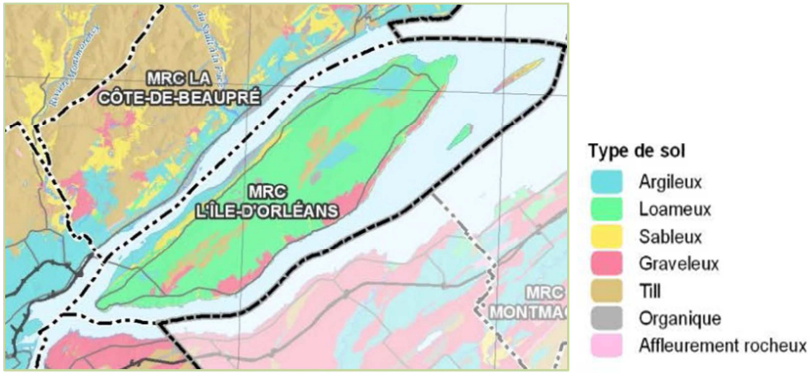

Source : http://www.cmquebec.qc.ca/presse/documents/CMQ_Rap_Scienti.pdf

4.2.3. DONNÉES CLIMATIQUES

Le climat joue un rôle important sur les activités agricoles et a une incidence sur le milieu végétal. Le climat de l'île d'Orléans, de type continental humide, se caractérise par de fortes variations de température selon les saisons et d'importantes précipitations annuelles. L'île jouit des conditions climatiques les plus clémentes au Québec, excellentes pour l'agriculture et la croissance des forêts.

Un microclimat et de forts vents

Une principale particularité de l'île d'Orléans est son microclimat doux. Ce dernier, créé par la proximité au fleuve, non seulement diminue les écarts de température entre le jour et la nuit, mais adoucit également le passage des saisons. Par contre, la localisation de l'île d'Orléans à l'endroit précis où le fleuve devient moins large a la particularité de favoriser de grands vents sur l'île.

Carte 3. Moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil 0°C) de la Capitale-Nationale

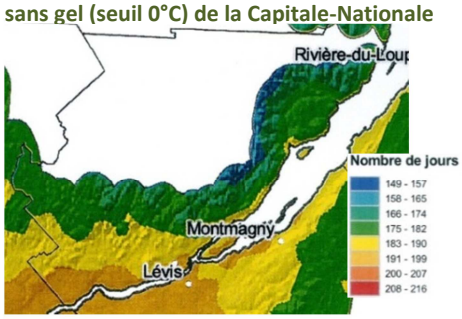

Source : Atlas agroclimatique du Québec,

Une longue période sans gel

Selon l'Atlas agroclimatique du Québec, le dernier gel printanier se situe en moyenne entre le 4 et le 10 mai à l'île d'Orléans. Tandis que dans la région de la Capitale-Nationale la période du dernier gel se situe entre le 11 et le 16 mai. Pour sa part, le premier gel automnal arrive, en moyenne, entre le 6 et le 12 octobre comme pour la région de la Capitale-Nationale.

À l'île d'Orléans, la période sans gel dure entre 135 et 147 jours, mis à part le sud-est de l'île d'Orléans qui bénéficie d'une période sans gel entre 148 et 173 jours. Comme l'indique la carte 4, cette période indique le nombre de moyen de journées consécutives où la température est supérieure à 0 °C.

Carte 4. Moyenne de la longueur de la saison de croissance de la Capitale-Nationale

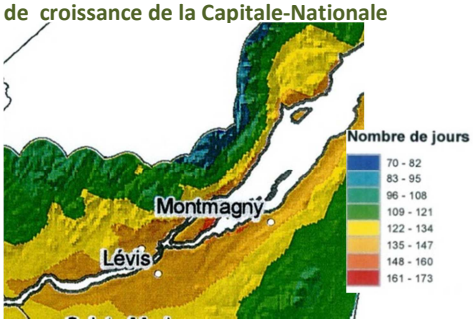

Source : Atlas agroclimatique du Québec,

4.2.4. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Réseau hydrographique de faible importance

L'île ne comporte aucun cours d'eau d'importance sur l'île d'Orléans. Plusieurs ruisseaux et quelques rivières de faible envergure parsèment l'île. Toutes les rivières et ruisseaux déversent leurs eaux dans le fleuve Saint-Laurent. La rivière Lafleur et les ruisseaux Dauphine, Du Cloulin, Maheux, Saint-Patrice et Terre noire drainent l'ensemble du territoire. [24]

Carte 5. Hydrographie de la MRC de L'Île-d'Orléans

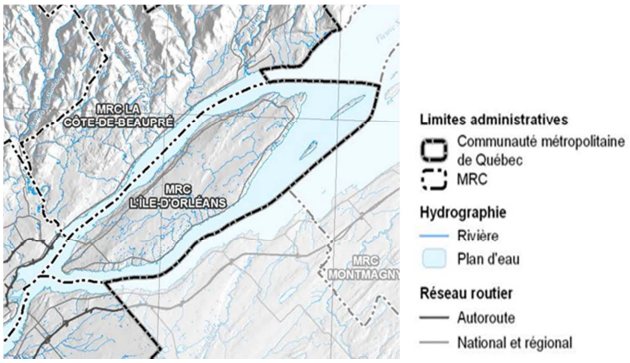

Source : Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux

Les puits manquent d'eau

La population de la MRC de L'Île-d'Orléans est alimentée exclusivement par eau souterraine. Certains puits de l'île d'Orléans manquent d'eau. Cette problématique concerne plusieurs producteurs agricoles.

Qualité de l'eau compromise par certaines pratiques agricoles

La MRC de L'Île-d'Orléans est caractérisée par une production végétale intensive et quelques élevages laitiers. Les nappes d'eau souterraine captives et la rareté des points d'eau de surface la rendent ainsi plus vulnérable aux rejets de toute nature[25]. Selon le schéma d'aménagement révisé, les problèmes de contamination de l'eau potable sont connus à l'île d'Orléans. Les risques de contamination de la nappe phréatique augmentent en raison de certaines pratiques agricoles dont l'utilisation d'engrais chimiques et/ou d'engrais qui proviennent de l'extérieur de l'île d'Orléans (boues de papetière, compost de résidus de gazon, etc.) ainsi que de l'utilisation de pesticides[26].

[24] Étude pédologique des Îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues, MAPAQ, 1981
[25] Portrait régional de l'eau, Capitale-Nationale, MDDEP
[26] Schéma d'aménagement révisé, mise à jour du 24 mars 2005, MRC de l'Île-d'Orléans, p.20

4.3. CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

4.3.1. PAYSAGE AGRICOLE[27]

Malgré ses dimensions relativement modestes de l'île d'Orléans, 34 kilomètres de longueur et 8 kilomètres de largeur, le paysage est plutôt diversifié. Le côté sud de l'île est caractérisé par un paysage agricole intensif, divisé en larges lots, tandis que le côté nord se divise en petites parcelles propices à l'agrotourisme et au contact avec les visiteurs étrangers. Ceinturant l'île d'Orléans, le chemin Royal est bordé d'habitations de manière quasi continue, la plupart des résidents vivant près de celui-ci. L'abandon de la culture se remarque au bord du fleuve, au profit de maisons de villégiatures et de résidences secondaires.

De forme convexe, l'île d'Orléans offre naturellement peu de point de vue vers l'intérieur des terres à partir du chemin Royal. Cependant, certaines installations et cultures viennent fermer davantage le paysage, notamment l'implantation de lisières boisées, d'érablières et de vergers, particulièrement à Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François. Afin de pouvoir apprécier pleinement la vue sur l'intérieur des terres, il est nécessaire d'emprunter le chemin du Mitan et la route des Prêtres, qui traversent l'île dans le sens de la largeur.

Différents types de sols présents sur l'île viennent également définir le paysage agricole. Du côté nord, se trouve une terre franche sablonneuse, propice à la culture des fruits (pommes, raisins, fraises, etc.), tandis que le côté sud se caractérise par une terre glaise sablonneuse, favorisant la culture des céréales et du foin. Au centre de l'île se trouve une forêt située en zone de conservation.

Chacun des villages possède quelques spécificités concernant les types de cultures. Bien que des fermes laitières se retrouvent dans tous les villages à l'exception de Sainte-Pétronille, les villages du côté nord (Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille, partie nord de Saint-François) cultivent majoritairement des pommes et des fruits en plus de compter plusieurs érablières. Du côté sud (Saint-François partie sud, Saint-Jean, Saint-Laurent), les pommes de terre et les céréales dominent le paysage, bien que Saint-Laurent soit également un bon producteur de légumes et de petits fruits comme la fraise.

Par ailleurs, de nouvelles pratiques agricoles viennent aussi modifier le paysage. Les grands pommiers sont délaissés au profit des arbres nains et semi-nains, ce qui vient modifier l'apparence des vergers. De plus, comme de nombreux vergers se lancent dans la transformation de la pomme, de nouveaux bâtiments et kiosques apparaissent près du chemin Royal.

Dû au développement de nouveaux cultivars et de nouvelles technologies, la saison des fraises s'étend maintenant du début de l'été jusqu'au milieu de l'automne. Pour ce faire, l'installation de bâches en plastiques dans les champs favorise les récoltes hâtives et le paillis de plastique noir permet des récoltes tardives. Ces installations ont un impact sur le paysage agricole. Pour ce qui est des petits fruits comme la framboise ou le bleuet, ces cultures nécessitent plusieurs rangées d'arbustes, la plupart du temps entrecoupé de gazon, ce qui, visuellement, diffère du champ traditionnel.

Les vaches laitières étant désormais gardées à l'intérieur, nous assistons à la disparition des pâturages au profit de la culture de céréales. Quelques fermes font encore exception, généralement pour les bovins de boucherie.

Plusieurs paysages émergent également. Le côté nord de l'île d'Orléans compte désormais plusieurs vignobles et cidreries, transformant raisins, pommes et cassis en de délicieuses boissons alcoolisées. La culture du maïs prend une part importante des sols au détriment des autres grains, ce qui a pour conséquence d'uniformiser le paysage agricole. Depuis quelques années, l'apparition de fermes équestres diversifie le paysage avec les grands paddocks extérieurs. La plasticulture modifie également l'aspect du champ traditionnel par ses installations en plastique blanc et noir au travers des champs.

[27] Patrimoine et paysage agricoles de l'arrondissement historique de l'Île d'Orléans, Commission des biens culturels du Québec, Août 2006
Photo : Culture de fraises sur paillis de plastique noir

Certaines pratiques ont aussi disparues, créant une rupture paysagère. L'abandon de la pêche et de la coupe de foin sur les battures a eu pour impact de modifier l'aspect des rives du fleuve. En effet, nombreuses maisons de villégiatures sont construites, particulièrement du côté sud de l'île. Cependant, malgré tous les changements apportés au paysage agricole de l'île d'Orléans, certaines choses ne changeront pas, comme la division des terres issues du régime seigneurial, la présence de la forêt entourée de champs au centre de l'île et le fait que malgré tout, l'occupation agricole domine encore parmi tous les secteurs économiques de l'île.

4.3.2. PATRIMOINE BÂTI AGRICOLE [28]

Sur l'île d'Orléans, peu de dépendances agricoles ont plus de 150 ans, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elles étaient majoritairement faites en bois. Puis, étant destinées à des fonctions très précises, elles ont disparu en raison des besoins changeants et de l'évolution des techniques agricoles. Cependant, certains matériaux ou certaines parties des vieux bâtiments ont été réutilisées pour construire des bâtiments plus récents. Ces dépendances ont une grande importance sur l'île d'Orléans du à leur grand nombre, leur diversité et leur présence marquée dans le paysage.

Le bâtiment principal de l'exploitation agricole est la grange-étable, bâtiment servant à la fois pour garder le foin et le bétail. Il y a deux typologies prédominantes, soient les bâtiments à pignon droit et les bâtiments à toit brisé. Le bâtiment à pignon droit a été la première forme d'architecture à voir le jour à l'île d'Orléans. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire avec une toiture à deux versants droits. Cela permet d'avoir les animaux et le fourrage au même endroit, facilitant ainsi la tâche des agriculteurs lors des longs mois d'hiver. C'est la typologie la plus fréquente à l'île d'Orléans. Elle se retrouve aussi sur certains bâtiments annexes comme le poulailler, la laiterie, le hangar et la remise.

Le toit brisé est une architecture de type américaine ayant fait son apparition sur l'île d'Orléans dans la deuxième moitié du 19e siècle. Cette architecture est caractérisée par un toit de la forme d'un demi-prisme octogonal couché sur le côté. Ce type d'architecture est plus spacieux, répondant au besoin des agriculteurs dont le cheptel ne cesse d'augmenter. Il répond au besoin d'espace pour le fourrage et permet une meilleure isolation afin de garder la température de la grange confortable pour les animaux. On retrouve beaucoup de ce type d'architecture sur l'île d'Orléans, surtout dans la première moitié du 20e siècle. Bien qu'elle soit particulièrement visible sur les grange-étables, elle peut aussi être adaptée aux dépendances.

Traditionnellement, le principal matériau utilisé était le bois, la pierre s'accommodant mal à l'hiver et créant un environnement peu adapté au bétail. Les granges ancestrales sont principalement construites en planches de bois verticales. Le toit est fait de bardeaux de cèdre de même que certains murs exposés aux intempéries. De nos jours, le revêtement métallique est privilégié, en raison de sa plus grande rigidité et de sa durabilité.

Il est intéressant de noter que les dépendances agricoles ne se situent pas toutes au même endroit d'un village à l'autre. À Sainte-Famille, par exemple, les bâtiments de ferme sont situés du côté sud du chemin Royal, en raison de la falaise présente du côté nord. Cependant, la falaise étant plus éloignée dans le village de Saint-Pierre, les bâtiments sont plutôt situés du côté nord de la route.

[28] Inventaire des bâtiments agricoles de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans, Rapport de synthèse, Entente de développement culturelle de la MRC de L'Île-d'Orléans, Juin 2010
Photo : Vignoble

4.4. OCCUPATION DU TERRITOIRE

L'île d'Orléans, de forme oblongue, couvre une superficie de 193 kilomètres carrés.[29] Représentant la plus petite des MRC du Québec, la MRC de L'Île-d'Orléans mesure 34 km de longueur et 8 km de largeur. Elle regroupe six municipalités ceinturées par une route principale. L'île d'Orléans est reliée à la terre ferme par un pont situé entre la municipalité de Saint-Pierre et la Chute Montmorency.

Carte 6. Municipalités de la MRC de L'Île-d'Orléans

Source : Site Internet îledorleans.com

Les municipalités constituant la MRC de L'Île-d'Orléans n'ont pas toutes la même importance en termes de superficie. La densité de l'île d'Orléans (34,8 habitants par km^2) est relativement comparable à celle observée dans la Capitale-Nationale (37,6 habitants par km^2) et de loin supérieure à celle observée au Québec (5,9 habitants par km^2). C'est la municipalité de Saint-Jean qui occupe la plus grande superficie de la MRC de L'Île-d'Orléans. La plus petite superficie de l'île d'Orléans (5 km^2), celle de Sainte-Pétronille, regroupe la plus grande densité (227,3 habitants/km^2).

Tableau 41. Superficie des municipalités

Territoire	Superficie	Densité
	Km^2	hab./km^2
Sainte-Famille	48	17,6
Sainte-Pétronille	5	227,3
Saint-François	29	18
Saint-Jean	43	21,2
Saint-Laurent	36	44,2
Saint-Pierre	31	57,1
MRC L'Île-d'Orléans	193	34,8
Capitale-Nationale	18 797	37,6
Québec	1 356 547	5,6

Source : Institut de la Statistique du Québec, 2011

4.4.1. OCCUPATION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Très forte occupation de la zone agricole

La zone agricole représente 95% de la superficie totale de la MRC de L'Île-d'Orléans. En ce qui concerne les exploitations agricoles, elles occupent 72% de la zone agricole. L'agriculture constituant la vocation dominante de l'île d'Orléans et considérant la portion de la zone agricole occupée par les fermes, le potentiel d'occupation agricole du territoire est bien présent.

Tableau 42. Occupation du territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans

Superficie totale	Superficie de la zone agricole	Portion occupée par la zone agricole	Superficie exploitée totale des fermes *	Portion occupée par les fermes
ha	ha	%	ha	%
19 458	18 521	95%	13 392	72%

Sources : Commission de protection du territoire agricole du Québec, mars 2013
(*) Enregistrement MAPAQ, 2010

[29] Institut de la statistique du Québec

En comparant avec le territoire de la CMQ (sans Lévis), la zone agricole de cette dernière couvre 60 907 ha sur une superficie totale de 289 038 ha. Le taux d'occupation de la zone agricole représente ainsi 21% de la superficie totale du territoire de la CMQ (sans Lévis). Pour leur part, les exploitations agricoles occupent 57% de la zone agricole (34 476 ha).[30]

Une stabilité de la zone agricole

L'évolution de la zone agricole est relativement stable depuis les dernières années. Depuis 1998, la zone agricole a augmenté de 1%. Pour sa part, la portion de la zone agricole occupée par les exploitations agricoles a augmenté de 3%.

Graphique 9. Évolution du % de la zone agricole et du % de la zone agricole

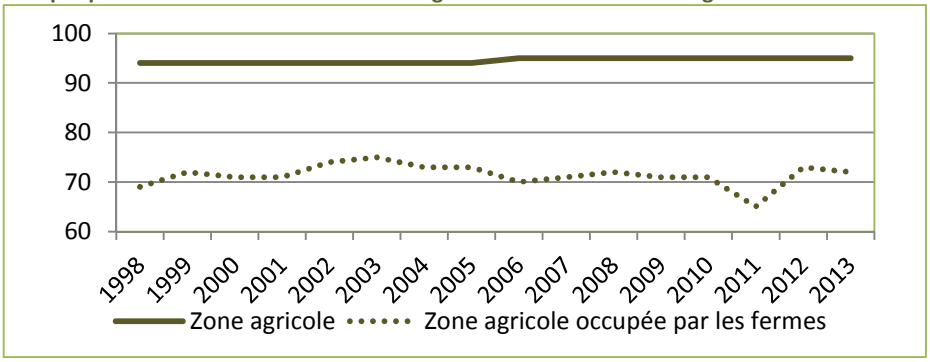

Source : Commission de la protection du territoire agricole

Une forte occupation agricole du territoire

Du point de vue agricole, la MRC de L'Île-d'Orléans occupe largement son territoire. En effet, selon les données de la CPTAQ, bien que l'île d'Orléans se situe au troisième rang dans la CMQ (sans Lévis) du point de vue de la superficie de la zone agricole, elle occupe le premier rang en termes d'occupation de la zone agricole, selon les données du MAPAQ.

USAGE DU SOL AGRICOLE

L'occupation des fermes en zone agricole, équivalant à 13 392 pour les données du MAPAQ en 2010, diffère pour les données de Statistique Canada en 2011 puisque les fermes occupent 13 583 ha. Une légère différence de 191 ha. Pour cette section, les données de Statistique Canada seront utilisées à des fins de comparaison. En effet, ces données permettent de dresser un profil plus précis de l'usage agricole des terres occupées par la MRC de L'Île-d'Orléans.

Terres agricoles de l'île d'Orléans majoritairement en culture

Les terres en culture, comprenant entre autres les terres en jachère, les pâturages cultivés ou ensemencés et les terres naturelles pour le pâturage, occupent 61% des terres agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Tableau 43. Utilisation des terres agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans

Usage des terres agricoles	Superficie	
	ha	%
Terres en culture, terres en jachère, pâturages cultivés ou ensemencés et terres naturelles pour le pâturage	8 266	61%
Terres boisées et terres humides	4 335	32%
Toutes les autres terres	982	7%
Total	**13 583**	**100 %**

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

[30] Commission de protection du territoire agricole du Québec, mars 2013 & Enregistrement MAPAQ, 2010

Le tiers des terres agricoles sont boisées et en milieu humide

Ce sont 32% des terres agricoles qui sont occupées par les terres boisées et les terres humides. À des fins de précision voici les définitions des terres boisées et des terres humides, selon Statistique Canada :

« Terres humides » : Superficies non cultivables telles que les étangs, les marais et les terrains marécageux.

« Terres boisées » : Terres non cultivables comme les boisés, les érablières, les brise-vent et les broussailles qui ne sont pas utilisées pour le pâturage.

Selon Canards Illimités Canada, les milieux humides sont présents sur plus de 4 050 ha couvrant ainsi 11,8% du territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Tableau 44. Milieux humides de la MRC de L'Île-d'Orléans

Classes de milieux humides	Nombre	Superficie	Proportion du territoire
	Nb	ha	%
Eau peu profonde	72	412	1,2 %
Marais	66	899	2,6 %
Marécage	237	1 776	5,2 %
Prairie humide	62	198	0,6 %
Tourbière boisée	57	755	2,2 %
Tourbière minérotrophe (fen)	0	0	0, 0 %
Tourbière ombrotrophe	9	10	0,0 %
Total	**503**	**4 050**	**11,8 %**

Source : Canard illimités Canada, février 2014

Les municipalités de Sainte-Famille et de Saint-François possèdent les plus grandes superficies de milieux humides avec respectivement 1 115 ha et 885 ha. [31]

Rareté des terres en friches

Il est difficile d'avoir accès à des données précises sur la superficie des terres en friches. Sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans, il ne semble pas y avoir de problématique concernant des terres laissées à l'abandon puisque les terres agricoles disponibles se font rares. Elles sont achetées ou louées rapidement.

Présence d'îlots déstructurés

Dans la zone agricole permanente, il y a présence d'îlots déstructurés, c'est-à-dire des espaces irrécupérables pour l'agriculture, caractérisées par des usages non agricoles et entrecoupés de terrains vacants.

La création de ces îlots déstructurés permet de maintenir et de consolider certains secteurs perdus pour l'agriculture tout en protégeant davantage le reste de la zone agricole. [32]

MODES D'OCCUPATION DU SOL AGRICOLE

Davantage de locataires, moins de propriétaires

En proportion de la superficie exploitée totale de la MRC de L'Île-d'Orléans qui, elle, augmente, la superficie des terres possédées est en baisse. Les terres possédées ont diminué de 14,5% entre 2004 et 2010. Pour sa part, la location de terres exploitées représentait la deuxième composante en importance du mode d'occupation et a augmenté de 53,5% lors du dernier recensement, passant de 24% à 36%.

[31] Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, Canards Illimités Canada, Juillet Février 2014, p.35-36

[32] Schéma d'aménagement révisé, MRC de l'île d'Orléans, 2005, page 32

Le taux de location des terres agricoles s'établissant à 36% en 2010, ce pourcentage est considéré élevé. Par contre, en comparaison avec la MRC voisine, la MRC de la Côte-de-Beaupré, et la CMQ (sans Lévis) ce pourcentage est similaire.

Les municipalités de Saint-Pierre, Saint-François et Sainte-Pétronille ont un taux de location élevé avoisinant 50% de leurs superficies exploitées.

Tableau 45. Taux de location des superficies agricoles des exploitations par municipalité et territoire

Territoires	Superficie exploitée totale		Superficie possédée		Superficie louée		Taux location	
	ha		ha		ha		%	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Sainte-Famille	3 636	3 800	3 127	2 763	508	1 037	14%	27%
Sainte-Pétronille	102	118	102	65	0	53	0%	45%
Saint-François	1 456	1 363	1 038	681	418	682	29%	50%
Saint-Jean	3 612	3 589	2 876	2 486	736	1 103	20%	31%
Saint-Laurent	2 641	2 711	2 023	1 719	619	992	23%	37%
Saint-Pierre	1 711	1 811	827	820	884	991	52%	55%
MRC L'Île-d'Orléans	13 158	13 392	9 993	8 533	3 165	4 859	24%	36%
MRC Côte-de-Beaupré	7 871	8 562	6 770	5 444	1 101	3 118	14%	36%
MRC Jacques-Cartier	3 140	6 413	2 024	5 470	1 116	943	36%	15%
Agglomération Québec	7 640	7 379	5 911	4 162	1 728	3 217	23%	44%
CMQ (sans ville Lévis)	31 808	35 745	24 699	23 609	7 110	12 137	24%	33%

Source : Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ, 2010

Facteurs incitant les propriétaires à louer leurs terres

Certains facteurs peuvent contribuer à l'augmentation du taux de location. Par exemple, les propriétaires de terres agricoles qui possèdent des terres non utilisées ou qui se retirent mais souhaitent conserver leurs terres ne peuvent pas les morceler alors ils offrent l'option de les louer à d'autres exploitants agricoles. L'augmentation des prix des terres et le vieillissement de la population des producteurs agricoles contribuent également à l'augmentation du taux de location.

Les superficies louées comprennent des ententes de location entre deux entités légales qui peuvent être liées à un même exploitant. Par exemple, un propriétaire peut louer ses terres à sa propre entreprise agricole.[33] La diversification des formes juridiques des exploitations agricoles pourrait contribuer à augmenter le taux de location.

Également, il faut porter attention aux données puisqu'à compter de 2010 le MAPAQ contraint les locataires de terres agricoles à signer des baux de location.

4.4.2. USAGES NON AGRICOLES

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Île-d'Orléans comprend, outre l'agriculture et les îlots déstructurés, trois (3) autres types d'affectation du territoire selon l'occupation du sol. Ces affectations sont : le milieu urbain, la conservation, la villégiature et récréation.

[33] Statistique Canada, Recensement 2011

MILIEU URBAIN

L'affectation du milieu urbain correspond à l'ensemble des activités urbaines telles que l'habitation, les commerces et services, les entreprises artisanales, les équipements publics, institutionnels, socioculturels, de loisirs et de santé, etc. Dans son schéma d'aménagement révisé, la MRC a décidé de ramener les limites des périmètres d'urbanisation aux limites actuelles de la zone blanche dans le but de protéger le milieu agricole.[34] Le milieu urbain de la MRC de L'Île-d'Orléans occupe faiblement le territoire avec 2,1%.

Tableau 46. Périmètre urbain de la MRC de L'Île-d'Orléans

	Périmètre urbain total	Superficie totale du territoire *	Proportion périmètre urbain
	ha	ha	%
Sainte-Famille	14,3	5 079,5	0,3 %
Sainte-Pétronille	58,4	432,4	13,5 %
Saint-François	57,1	2 910,4	2,0 %
Saint-Jean	85,2	4 359,8	2,0 %
Saint-Laurent	118,3	3 508,5	3,4 %
Saint-Pierre	74,2	3 235,2	2,3 %
MRC L'Île- d'Orléans	407,3	19 525,8	2,1 %

(*) Comprend les limites terrestres des municipalités (exclut les superficies comprises dans le fleuve)
Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Système de découpage administratif (SDA), 2011 et rôles d'évaluation 2011 des municipalités, compilation CMQ, août 2012

VILLÉGIATURE ET RÉCRÉATION

Selon la CMQ, l'affectation villégiature et récréation occupe 2 km^2 du territoire de l'île d'Orléans.[35]

Les sections où l'affectation villégiature et récréation est permise se retrouvent essentiellement à Sainte-Pétronille et le long du fleuve (à l'extérieur des périmètres urbains), à Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François. Ces espaces sont destinées à des fins de récréation extensive ou de villégiature. Les habitations unifamiliales isolées sont autorisées dans cette affection.[36]

CONSERVATION

Selon la CMQ, l'affectation de conservation occupe 21km^2 du territoire à l'île d'Orléans.[37] Les espaces de conservation regroupent des endroits où l'écosystème supporte difficilement l'implantation d'activités humaines. Dans de telles conditions, ces espaces doivent profiter d'une protection maximale. Pour permettre une accessibilité même réduite à ces lieux, seuls des équipements restreints à très faible impact pourront être aménagés. Par conséquent, les commerces et services, les industries, les entreprises artisanales et les équipements d'utilité publique sont strictement interdits. Certaines activités agricoles sont toutefois autorisées. L'acériculture et certaines cultures spécialisées qui doivent croître sous couvert forestier sont également autorisées.[38]

[34] Schéma d'aménagement révisé, MRC de l'île d'Orléans, 2005
Crédit photo : Camirand photo
[35] Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, (PACES-CMQ), Rapport final, Mars 2013, p. 20
[36] Schéma d'aménagement révisé, MRC de l'île d'Orléans, 2005
[37] Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, (PACES-CMQ), Rapport final, Mars 2013, p. 20
[38] Schéma d'aménagement révisé, MRC de l'île d'Orléans, 2005

À l'île d'Orléans, les aires d'affectation de conservation sont les suivantes :

- l'estran autour de l'île;
- les îles Madame et au Ruau;
- les terres humides du centre de l'île (source d'eau potable);
- l'érablière de la falaise nord;
- la Pointe d'Argentenay;
- le Boisé de Beaulieu; r
- la forêt centrale.

PRINCIPAUX CONSTATS - OCCUPATION DU TERRITOIRE

- La densité de la MRC de L'Île-d'Orléans de 34,8 habitants par km^2 est relativement comparable à celle observée dans la Capitale-Nationale (37,6 habitants/km^2).

- L'occupation du territoire agricole :
  La zone agricole représente 95% de la superficie totale de la MRC de L'Île-d'Orléans
  Les entreprises agricoles occupent 72% de la zone agricole
  L'évolution de la zone agricole et de l'occupation de cette zone par les exploitations agricoles est relativement stable au cours des dernières années.
  Les terres en culture, comprenant entre autres les terres en jachère, les pâturages cultivés ou ensemencés et les terres naturelles pour le pâturage, occupent 60,9% des terres agricoles de la MRC de L'Île-d'Orléans.
  Pour le reste, ce sont 32% qui sont occupés par les terres boisée et les terres humides et 7,2% pour toutes autres terres.
  Taux de location des terres agricoles : 36%.

- Usages non agricoles :
  Le milieu urbain de la MRC de L'Île-d'Orléans occupe faiblement le territoire avec 2,1%.
  L'affectation villégiature et récréation occupe 2 km^2 du territoire de l'île d'Orléans.
  L'affectation de conservation occupe 19 km^2 du territoire à l'île d'Orléans

4.5. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

4.5.1. DÉMOGRAPHIE

POPULATION

La MRC de L'Île d'Orléans compte, en 2011, une population de 6 711 personnes. Ce qui représente 1,0% de la population de la région de la Capitale-Nationale.

Une forte proportion de la population dans l'ouest
Les municipalités les plus populeuses sont Saint-Laurent, Saint-Pierre et Sainte-Pétronille avec respectivement 1 789, 1 580 et 1041 résidents. Suivent les municipalités de Saint-Jean (923), Sainte-Famille (851) et Saint-François (527).

Une légère diminution de la population de l'île d'Orléans
L'ensemble de la population de la MRC de L'Île-d'Orléans a connu une légère baisse de 2,7% entre 1996 et 2011. Cependant, les municipalités de Saint-Jean (9,0%), Saint-François (8,9%) et Saint-Laurent (0,3%) ont connu une hausse. À plus court terme, soit entre 2006 et 2011, la population de la MRC de L'Île-d'Orléans a connu une légère baisse de 2,3%. C'est une diminution généralisée pour le territoire, mis à part la municipalité de Sainte-Famille qui a connu une faible augmentation de 0,8%.

En comparant les variations de la population de la MRC de L'Île-d'Orléans aux variations des autres MRC de la région de la Capitale-Nationale, seule l'île d'Orléans subit une variation négative entre 2006 et 2011. La Capitale-Nationale connait un accroissement de sa population. Sur une plus grande période de référence, entre 1996 et 2011, les variations sont positives dans la région mis à part les MRC de L'Île-d'Orléans (-2,7%), de Charlevoix (-0,7%) et de Charlevoix-Est (-4,3%) qui sont négatives.

Tableau 47. Évolution de la population entre 1996-2011

	1996	2001	2006	2011	Variation 1996/2011	Variation 2006/2011
Sainte-Famille	913	882	844	851	-6,8 %	0,8 %
Sainte-Pétronille	1 090	1 038	1 060	1 041	- 4,5 %	-1,8 %
Saint-François	484	489	573	527	8,9 %	-8,0 %
Saint-Jean	847	862	968	923	9,0 %	-4,6 %
Saint-Laurent	1 576	1 617	1 601	1 580	0,3 %	-1,3 %
Saint-Pierre	1 982	1 891	1 816	1 789	- 9,7 %	-1,5 %
MRC L'Île-d'Orléans	6 892	6 779	6 862	6 711	- 2,7 %	-2,3 %
MRC Charlevoix	13 437	13 166	13 190	13 338	- 0,7 %	1,1 %
MRC Charlevoix-Est	16 941	16 624	16 372	16 240	- 4,3 %	0,8 %
MRC Côte-de-Beaupré	21 632	20 984	23 015	26 172	17,3 %	13,7 %
MRC Jacques-Cartier	24 819	26 459	29 738	36 883	32,7 %	24,0 %
MRC Portneuf	45 185	44 955	46 507	49 370	8,5 %	6,2 %
Ville de Québec	504 605	509 950	525 376	551 902	8,6 %	5,0 %
Capitale-Nationale	633 511	638 917	661 060	700 616	9,6 %	5,6 %
Québec	7 138 795	7 237 479	7 546 100	7 903 001	9,7 %	4,7 %

Source : Institut de la statistique du Québec

Répartition de la population : une augmentation de la concentration des 45 ans et plus
La population de la MRC de L'Île-d'Orléans est plus âgée que celles de la région de la Capitale-Nationale et de l'ensemble du Québec. Les résidents de l'île d'Orléans âgés de 45 ans et plus représentent 57,7% de la population de son territoire. Ce pourcentage est fortement inférieur pour la Capitale-Nationale (47,6%) et la province de Québec (45,6%).

La tranche d'âge des 45-64 ans est fortement représentée dans la MRC de L'Île-d'Orléans. Les catégories 0-14 ans, 15-24 ans et 25-44 ans sont en diminution. Entre 2006 et 2013, ces catégories de la population ont connu une baisse de 3,9%.

Tableau 48. Évolution de la population selon l'âge

	0-14 ans		15-24 ans		25-44 ans		45-64 ans		65ans et +	
	2006	2013	2006	2013	2006	2013	2006	2013	2006	2013
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
MRC L'Île-d'Orléans	13,8%	12,9%	10,3%	9,5%	22,1%	20,0%	36,6%	34,3%	16,8%	23,4%
Capitale-Nationale	14,4%	13,7%	12,4%	12,2%	26,9%	26,6%	30,6%	29,2%	15,6%	18,4%
Québec	16,6%	15,4%	12,6%	12,4%	27,6%	26,6%	29,0%	29,0%	14,3%	16,6%

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013

Graphique 10. Répartition de la population selon l'âge

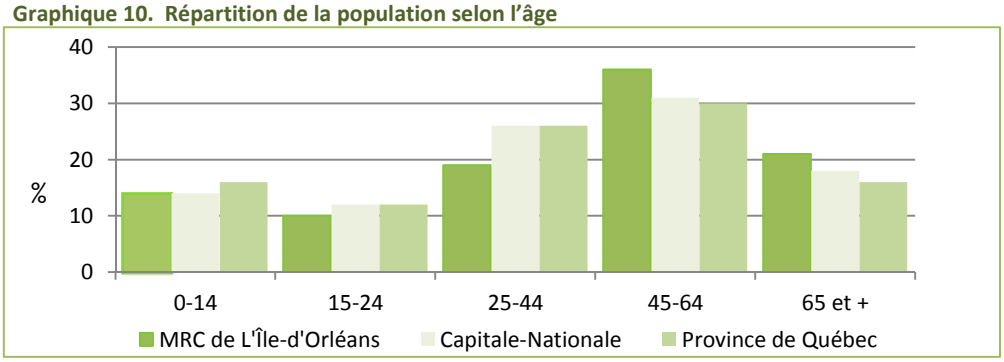

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013

Population vieillissante à l'île d'Orléans

La population de l'île d'Orléans est davantage vieillissante par rapport à la région de la Capitale-Nationale et à l'ensemble du Québec. En effet, la moyenne d'âge est de 8,5 années de plus que l'âge moyen québécois. En 2006, à l'île d'Orléans, l'âge moyen était de 46,7 ans et de 49,4 ans en 2011, soit une variation de 5,8% en cinq (5) ans.

Tableau 49. Âge moyen de la population de l'île d'Orléans

	MRC de L'Île-d'Orléans			Capitale-Nationale			Québec		
	2006	2011	Variation 2006-2011	2006	2011	Variation 2006-2011	2006	2011	Variation 2006-2011
Âge moyen	46,7	49,4	5,8%	43,6	45,2	3,7%	39,8	40,9	2,8%

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013

PERSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE

Perspective démographique négative

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit une variation négative de 4,6% pour la MRC de L'Île-d'Orléans entre 2006 et 2031. À l'opposé, une variation positive de 11,6% est prévue pour la population de la Capitale-Nationale et de 15,8% pour la population de l'ensemble du Québec.

4.5.2. MARCHÉ DU TRAVAIL

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les indicateurs du taux de chômage (5,4%), du taux d'activité (60,3%) et du taux d'emploi (56,9%) de la MRC de L'Île-d'Orléans sont inférieurs à ceux de la Capitale-Nationale et de l'ensemble du Québec.

Tableau 50. Indicateurs du marché du travail

Territoire	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux d'activité
	%	%	%
MRC L'Île-d'Orléans	5,4	56,9	60,3
Capitale-Nationale	5,7	63,9	67,9
Québec	7,2	59,9	64,6

Source : Statistique Canada 2011

SCOLARITÉ

Un niveau de scolarité élevé

Les résidents de la MRC de L'Île-d'Orléans ont un niveau de scolarité plus élevé que la population québécoise. En 2011, selon Statistique Canada, 65,4% des résidents de 15 ans et plus de l'île possèdent un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire comparativement à 56,1% pour le Québec.

Tableau 51. Scolarité de la population de la MRC de L'Île-d'Orléans (2011)

Territoire	Aucun certificat ou diplôme	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat, diplôme ou grade postsecondaire
	%	%	%
MRC L'Île-d'Orléans	16,4	18,2	65,4
Québec	21,2	21,7	56,1

Source : Statistique Canada, Recensement 2011

MAIN D'ŒUVRE

L'agriculture au 1er rang du nombre d'emplois créés

Le secteur de l'agriculture occupe la première place en ce qui a trait au nombre d'emplois créés sur le territoire de l'île d'Orléans avec 585 emplois, soit 32,1% des emplois. Il est suivi des secteurs de l'hébergement et services de restauration avec 11,8% (215 emplois), du commerce de détail avec 8,8% (160 emplois) et les soins de santé et assistance sociale avec 7,7% (140 emplois).

Le tableau de la page suivante représente les personnes de 15 ans et plus, réparti selon les secteurs d'activité, habitant le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et ayant travaillé dans la MRC de L'Île-d'Orléans.

L'horticulture, de la main d'œuvre en demande

L'agriculture représente une source importante d'emplois saisonniers. Selon une étude réalisée par AGRIcarrières qui dresse le portrait de la main d'œuvre agricole, l'horticulture employait plus de 50% de la main d'œuvre agricole dans la région de la Capitale-Nationale en 2007.[39] Toutefois, ces emplois sont en partie occupés par des travailleurs étrangers en provenance de l'Amérique centrale.

Difficultés de recrutement

La principale difficulté de gestion des ressources humaines que vivent les exploitations présentes sur l'île d'Orléans concerne le recrutement de la main d'œuvre. Cette difficulté semble davantage liée au bassin de main d'œuvre restreint qu'aux exigences des employeurs. Ces dernières années, les exploitants agricoles recrutent de plus en plus la main d'œuvre à l'extérieur du territoire. Celle-ci représente une part importante de la main d'œuvre dorénavant.

[39] Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole, région de la Capitale-Nationale, AGRIcarrières, 15 août 2013, p.22

Tableau 52. Répartition des emplois dans la MRC de L'Île-d'Orléans

Secteurs d'activité	N	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	585	32,1
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse	585	32,1
- Extraction minière, pétrole et gaz	0	0
Services publics	10	0,5
Construction	70	3,8
Fabrication	50	2,7
Services à la production	310	17
- Commerce de gros	40	2,2
- Transport et entreposage	75	4,1
- Finance et assurances	65	3,6
- Services immobiliers, location, bail	35	1,9
- Services professionnels, scientifiques et techniques	70	3,8
- Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,0
- Services administratifs, soutien, gestion des déchets et assainissement	25	1,4
Services à la consommation	590	32,3
- Commerce de détail	160	8,8
- Industrie de l'information et culturelle	0	0,0
- Arts, spectacles, et loisirs	70	3,8
- Hébergement et services de restauration	215	11,8
- Autres services, sauf les administrations publiques	145	7,9
Services gouvernementaux	195	10,7
- Services d'enseignement	20	1,1
- Soins de la santé et assistance sociale	140	7,7
- Administrations publiques	35	1,9
Total	3 605	100

Source : Portrait statistique MRC de L'Île-d'Orléans, Communauté métropolitaine de Québec, Août 2009

Des revenus inférieurs pour les ouvriers agricoles de la région

Les revenus des professions reliées à la production agricole sont généralement inférieurs à ceux versés des autres professions. Le revenu annuel moyen des exploitants agricoles était de 22 000$ en 2007 dans la région de la Capitale-Nationale, équivalent à celui de la profession de l'ensemble du Québec. Cependant, le revenu moyen des ouvriers agricoles de la région (18 000$) est inférieur de quelques milliers de dollars à celui versé dans l'ensemble du Québec (22 000$).[40]

Indice de développement

Le MAMROT a établi un indice de développement socioéconomique qui permet d'identifier les milieux les plus dévitalisés (indice inférieur à -5,0). Les sept variables socio-économiques utilisées sont les suivantes : le taux d'évolution de la population de 2001 à 2006, le taux de chômage, le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus, le % du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental, la proportion de la population des ménages à faible revenu, le revenu moyen des ménages et le % de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire.

Tableau 53. Indice de développement selon les municipalités

Municipalités	Indice de développement
Sainte-Famille	4,88
Sainte-Pétronille	10,71
Saint-François	4,69
Saint-Jean	4,60
Saint-Laurent	5,69
Saint-Pierre	6,54

Source : MAMROT, 2006

[40] Ibidem, p.29

Ces variables permettent de constater qu'il n'y a pas de municipalité dévitalisée sur l'ensemble du territoire de l'île d'Orléans. Il est à noter que l'indice des municipalités situées à proximité du pont, plus précisément Sainte-Pétronille et Saint-Pierre, ont un indice supérieur aux autres municipalités de la MRC de L'Île-d'Orléans.

PRINCIPAUX CONSTATS - CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- L'île d'Orléans représente 1,0% de la population de la Capitale-Nationale
- La plus forte proportion de résidents habite à l'ouest de l'île d'Orléans
- La population subit une légère baisse de 2006 à 2011, tandis que le reste de la région de la Capitale-Nationale connait un accroissement de sa population
- La tranche d'âge de 45 ans et plus compte pour 57,7% des résidents de l'île d'Orléans
- La population de la Capitale-Nationale est un peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec
- La perspective démographique est négative. Une variation de -4,6% est estimée entre 2006 et 2031 pour l'Île d'Orléans tandis qu'une variation de +11,6% est envisagée pour la région de la Capitale-Nationale
- Il n'y a pas de municipalité dévitalisée sur l'ensemble du territoire de l'île d'Orléans
- Le faible taux de chômage (5,4%) est légèrement inférieur à la région de la Capitale-Nationale
- Les résidents de la MRC de L'Île-d'Orléans ont un plus haut niveau de scolarité que les Québécois
- Le secteur de l'agriculture occupe la première place pour le nombre d'emplois créés sur le territoire
- L'agriculture représente une source importante d'emplois saisonniers. Ces emplois sont en partie occupés par des travailleurs étrangers.

5. DIAGNOSTIC

À partir du portrait du territoire et des activités agricoles de l'île d'Orléans et de la consultation menée auprès du secteur agricole, il est possible de dégager les forces et les faiblesses du développement de l'agriculture à l'île d'Orléans ainsi que les opportunités et les contraintes afin de prioriser les actions futures pour assurer la mise en valeur et le développement du territoire agricole de la MRC de l'île d'Orléans.

5.1. BILAN DES FORCES ET FAIBLESSES

FORCES	FAIBLESSES
UTILISATION DU SOL	
- Croissance graduelle des superficies exploitées - Forte proportion de la zone agricole cultivée	- Taux élevé de location des terres agricoles - Établissement de résidences en dehors de la zone du chemin Royal : Les distances séparatrices ne sont pas évidentes à respecter.
L'AGRICULTURE ET SES ACTIVITÉS AGRICOLES	
- Nombre élevé de fermes - Exploitations agricoles viables : Travail à temps plein supérieur au travail à temps partiel) - Forte représentation des productions végétales, principalement les fruits et légumes - Dominance des productions fruitières : pommes, fraises et framboises - Grande diversification des productions maraîchères - Diversification de la taille des exploitations agricoles - Présence de projets de recherche & développement - Présence de productions innovantes - Bon positionnement des produits (cidres, vins, cassis, etc.) - Grande diversité des types de production - Grande diversité de produits agroalimentaires - Produits d'appel : pommes et fraises	- Diminution graduelle du nombre d'exploitations agricoles et de producteurs agricoles - Vieillissement des producteurs agricoles - Faible représentation des productions animales - Manque de solide pour l'épandage pour les cultures de maïs, pommes de terre, etc. - Saisonnalité de la production agricole - Manque de transfert d'expertise des résultats de recherche et développement - Peu d'information sur les productions en émergence sur le territoire
FONCTIONS SOCIALES DE L'AGRICULTURE	
- Forte notoriété de l'île d'Orléans - Fort dynamisme agricole - Présence et mise en valeur de bâtiments agricoles à valeur patrimoniale - Création de paysages par l'agriculture	- Réalité de posséder des infrastructures agricoles dans un secteur patrimonial (ex : granges laissées à l'abandon, agrandissement d'un bâtiment agricole, intégration de nouveaux bâtiments, etc.)
AGROALIMENTAIRE	
- Renommée des produits agricoles de l'île d'Orléans - Proportion importante de produits à valeur ajoutée - Forte présence d'exploitations agricoles transformant à la ferme	- Les marchés de masse ne sont pas représentés sur le territoire - Absence d'une coopérative de transformation - Pas de mise en commun des ressources de mise en marché, de commercialisation et de marketing

FORCES	FAIBLESSES
MISE EN MARCHÉ	
- Renommée des produits agricoles de l'île d'Orléans - Présence du volet agrotouristique - Agrotourisme : un produit d'appel - Présence de kiosques de vente à la ferme très marquée - Présence d'exploitations agricoles permettant l'autocueillette - Marchés de masse disponibles dans la région - Circuits courts aidant les producteurs dans leur mise en marché des fruits et légumes - Certification Savoir-faire île d'Orléans valorisant des produits agricoles	- Pas de mise en marché collective (ex : marché public, etc.) - Absence d'un entrepôt frigorifique et de congélation - La mise en marché est un combat permanent (les grands acheteurs ne fonctionnent pas avec des contrats)
MAIN D'ŒUVRE	
- Source importante d'emplois saisonniers - Secteur agricole principal créateur d'emplois	- Demande saisonnière de main d'œuvre - Manque de main d'œuvre locale - Règlementations de la MRC concernant les logements des travailleurs - Perspectives démographiques à la baisse - Difficulté à offrir des conditions de travail compétitives - Besoin d'intégration de la main d'œuvre immigrante
RELÈVE AGRICOLE	
- Présence de relève au sein des exploitations agricoles - La relève identifiée pour 75% des exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans	- Indice de remplacement de 33%
COHABITATION AGRICOLE ET NON AGRICOLE	
- Peu de pression d'urbanisation sur la zone agricole - Caractère rural de l'île d'Orléans : 95% zoné agricole, - Forte perception de la vocation agricole de l'île - L'île d'Orléans jouit d'un caractère attractif pour venir y habiter - Qualité des paysages - Attachement des résidents à l'identité rurale de l'île d'Orléans	- Les résidents sont moins tolérants envers les activités agricoles - Circulation de la machinerie agricole sur le chemin Royal - Les résidents ne sont pas informés des réalités de l'agriculture
AUTRE	
- La MRC entretient de bonnes relations et une certaine complicité avec le milieu agricole dans la gestion du territoire - Le CLD voit au développement économique de son territoire, dont le secteur agricole est priorisé. Il voit également au développement des activités agrotouristiques et agroalimentaires.	

5.2. Identification des opportunités et des contraintes de développement de l'agriculture

Les opportunités de développement sont définies comme des projets s'inscrivant vers une démarche de changement.

Opportunités	Contraintes
Utilisation du sol	
- Territoire zoné essentiellement agricole - Milieux humides bien protégés permettant une certaine alimentation en eau, bien qu'insuffisante	- Limites d'expansion - Coût des terres agricoles
Milieu physique	
- Fertilité élevée des sols - Terrain plat avec microrelief permettant l'exploitation agricole - Microclimat doux - Composition du sol différente du côté nord et du côté sud permettant des cultures diversifiées - Biodiversité - Potentiel d'utilisation de l'eau du fleuve pour irriguer les terres	- Aucun cours d'eau d'importance : réseau hydrographique de faible importance - Difficulté d'approvisionnement en eau : Alimentation souterraine en eau et certains puits manquent d'eau et le problème touche les producteurs agricoles - Vents forts
L'agriculture et ses activités agricoles	
- Potentiel de développement acéricole élevé - Potentiel de productions de type biologique - Potentiel de développement de l'horticulture - Marque Savoir-Faire île d'Orléans déjà implantée	- Présence de barrières pour le démarrage d'entreprises agricoles (prix élevés des terres, réglementation) - Valeur des terres et bâtiments agricoles supérieure à la région - Présence de zones agricoles non cultivées en raison des distances séparatrices de nouvelles résidences qui se construisent au milieu des terres agricoles
Mise en marché	
- À proximité du marché de la région de la Capitale-Nationale - Volonté des consommateurs à connaître la provenance des aliments	- Concurrence internationale - L'avenir du pont de l'île d'Orléans est une préoccupation puisque la mise en marché des producteurs agricoles en dépend
Relève agricole & Main d'œuvre	
- Proximité de la ville de Québec qui dispose de plusieurs centres de formation en agriculture. - Proximité d'un grand bassin de main-d'œuvre potentiel	- Difficulté d'accès à la propriété en raison du coût élevé des terres et de la restriction en construction neuve en attendant que les parents quittent la résidence principale - Application stricte de la LPTAA sur le morcellement qui rend difficile l'accès à la terre pour la relève et les nouveaux exploitants. - Pas de possibilité d'implantation d'une entreprise de transformation pour un producteur transformant ses produits et désirant des produits autres que les siens - Campagne de séduction des autres régions du Québec pour recruter la relève
Règlementations	
- Normes environnementales de plus en plus sévères : un avantage relativement à la perception de la vocation agricole - Loi sur la protection du patrimoine culturel : Règlementations pour la préservation des bâtiments agricoles - Arrondissement historique : tout devient précieux	- L'agriculture se modernise et les règlementations devraient suivre la modernisation de l'agriculture (MRC et CPTAQ) - Exigences de plus en plus élevées pour accéder au réseau des distributeurs (audits pour rentrer dans les chaînes d'alimentation) - Agriculture dans un arrondissement historique (ex. : Modernisation des bâtiments)

6. VISION STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

La MRC de L'Île-d'Orléans, en collaboration avec les principaux acteurs concernés, se dote d'une vision d'avenir pour mieux positionner le PDZA localement et régionalement. Cette vision se veut rassembleuse afin que les producteurs agricoles et les différents partenaires se sentent concernés et interpellés. Voici cette vision d'avenir du développement de l'agriculture sur le territoire.

VISION CONCERTÉE

D'ici 2030, la MRC de L'Île-d'Orléans, les producteurs et les transformateurs contribuent au dynamisme agricole de l'île par l'accroissement de la notoriété de ses produits agricoles et agroalimentaires, et ce, dans un contexte de développement durable afin d'assurer la préservation du territoire agricole. Ce qui implique que :

- → La garantie de qualité Savoir-faire île d'Orléans contribue à la demande des produits et à la reconnaissance du savoir-faire des producteurs agricoles.
- → L'île d'Orléans comporte une vaste diversité d'entreprises innovatrices.
- → Les municipalités et les entreprises agricoles encouragent le développement de projets structurants en zone agricole.
- → Les producteurs et les transformateurs intègrent des pratiques durables dans leurs activités.
- → Les milieux municipal et agricole protègent la zone agricole.
- → La collectivité et les autres partenaires économiques du milieu supportent fièrement les entreprises agricoles.
- → La main d'œuvre agricole est accessible et suffisante.
- → La relève agricole est présente et engagée.
- → L'accès à la terre est facilité.

7. PLAN D'ACTION

7.1. ENJEUX

Les enjeux représentent les préoccupations majeures de la MRC. Voici les enjeux suite à la caractérisation et au diagnostic :

ENJEUX
- Conserver la notoriété associée à « l'île d'Orléans » - Diversifier les produits - Valoriser les fermes à dimension familiale (incluant la relève) - Augmenter les parts de marché - Favoriser le dynamisme agricole - Augmenter le nombre d'adhésions à Savoir-faire île d'Orléans - Assurer une disponibilité de la ressource eau - S'assurer que la propriété des terres en location ne pose pas problème - Assurer la disponibilité de la main d'œuvre agricole et rendre accessible leur hébergement - Rendre accessible les terres agricoles à la relève (prix des terres) - Ajuster les règlementations municipales - Conserver la santé des terres agricoles - Divulguer les résultats de recherche et développement - Assurer une salubrité des aliments

7.2. ORIENTATIONS

Quatre (4) grandes orientations sont retenues. Elles correspondent aux grandes pistes d'actions qui permettent de pallier les contraintes et de profiter des opportunités de développement.

ORIENTATIONS
1. Consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires de l'île d'Orléans par la mise en valeur de la qualité des produits et de l'accueil touristique 2. Maintenir et accroître la diversification des exploitations et des produits agroalimentaires et continuer à innover pour demeurer compétitif 3. Supporter les produits agricoles et agroalimentaires dans leurs activités de mise en marché 4. Protéger l'environnement de la MRC de L'Île-d'Orléans afin d'assurer la pérennité des exploitations agricoles

7.3. ACTIONS

Suite au portrait du territoire et des activités agricoles, au diagnostic et à la consultation avec le milieu agricole, le comité de travail a identifié diverses actions. Par la suite, le conseil des maires, les représentants de l'UPA et du secteur agroalimentaire ont priorisé ces actions. Le comité de travail a retenu neuf (9) actions à court terme sur une période de 1 à 2 ans, deux (2) actions à moyen terme dans un délai de 3 à 4 ans et cinq (5) actions à long terme d'ici 5 ans et plus répondant aux quatre (4) orientations. Pour chacune des actions à entreprendre, des responsables et des partenaires sont identifiés, un échéancier de réalisation est établi et les livrables définis.

7.3.1. ACTIONS À COURT TERME

	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
ORIENTATION 1 **Consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires de l'île d'Orléans par la mise en valeur de la qualité des produits et de l'accueil touristique**	Objectif 1.1 : Promouvoir et consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires				
	1.1.1 Réaliser une étude approfondie sur les stratégies à élaborer pour promouvoir et consolider la notoriété ainsi que l'achat local des produits agricoles et agroalimentaires (en considérant Savoir-faire île d'Orléans et le Parcours gourmand)	CLD	MAPAQ, SFIO, PG, UPA	Septembre 2015	Rapport d'étude avec des recommandations
		COMMENTAIRES : Possibilité de financement par le MAPAQ (programme de proximité volet 1) et la MRC			
	Objectif 1.2 : Mettre en valeur le dynamisme agricole et valoriser le milieu agricole				
	1.2.1 Assurer un volet communicationnel afin d'informer les élus et la population de l'île d'Orléans de l'importance de l'agriculture pour l'économie locale et faire connaitre ses particularités, ceux qui la pratiquent et les innovations technologiques	MRC	CLD, UPA, JAI	En continu	Diffusion de l'information en continu
		COMMENTAIRES : Rubriques mensuelles permanentes dans le Journal Autour de l'île			

	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
ORIENTATION 2 **Maintenir et accroître la diversification des exploitations et des produits agroalimentaires et continuer à innover pour demeurer compétitif**	Objectif 2.1 : Encourager et valoriser la relève agricole				
	2.1.1 Dresser la liste des relèves agricoles sans ferme et des cédants sans relève pour favoriser le transfert de fermes non-apparentés	Comité de la relève agricole C-N	CLD, UPA	Septembre 2015	Banque de relèves et de cédants mise à jour en continu

	Actions à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier	Livrables
Orientation 2 **Maintenir et accroître la diversification des exploitations et des produits agroalimentaires et continuer à innover pour demeurer compétitif**	Objectif 2.2 : Documenter les potentiels agricoles				
	2.2.1 Réaliser une étude pour établir les potentiels de production, de transformation et de mise en marché qu'offre le territoire de l'île d'Orléans	CLD	MAPAQ, UPA, CMQ, Comité PDZA	Novembre 2016	Identification des potentiels réels dans un rapport d'étude avec des recommandations
	Objectif 2.3 : Assouplir les règlementations municipales				
	2.3.1 Réviser et harmoniser la réglementation d'urbanisme pour limiter les contraintes sur le développement agricole et favoriser l'implantation d'activités complémentaires à l'agriculture en milieu zoné agricole	MRC	UPA	Septembre 2015	Modifications aux règlements
		Commentaires : Consultation de l'UPA pour commentaires lorsque le schéma d'aménagement sera déposé à la MRC			

	Actions à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier	Livrables
Orientation 3 **Supporter les produits agricoles et agroalimentaires dans leurs activités de mise en marché**	Objectif 3.1 : Soutenir le démarrage et le développement des entreprises				
	3.1.1 Évaluer le potentiel *(intérêt des producteurs, volume, aide financière, etc.)* pour la mise sur pied d'un entrepôt collectif de réfrigération-congélation	CLD	MRC, MAPAQ, UPA, SADC	Décembre 2016	Rapport d'étude avec des recommandations
	3.1.2 Effectuer une vigie sur l'évolution des terres en location à des fins agricoles	MRC	Municipalités, CMQ	En continu	
		Commentaires : Compilation par les municipalités et le volet géomatique par la CMQ			

	Action à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier	Livrables
Orientation 4 **Protéger l'environnement de la MRC de l'île d'Orléans afin d'assurer la pérennité des exploitations agricoles**	Objectif 4.1 : Assurer une qualité et une disponibilité de la ressource eau à des fins agricoles				
	4.1.1 Effectuer un suivi de l'étude de faisabilité sur l'utilisation de l'eau du fleuve pour l'irrigation des terres agricoles	MRC	MRC, TCR, Ministères	En continu	Informer les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles
		Commentaires : Entente 2014-2019 avec la TCR			
	4.1.2 Assurer un suivi de l'évolution de la quantité et de la qualité de l'eau et identifier les problématiques	MRC	MRC, TCR, Ministères	En continu	Informer les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles

7.3.2. ACTIONS À MOYEN TERME

ORIENTATION 1 Consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires de l'île d'Orléans par la mise en valeur de la qualité des produits et de l'accueil touristique	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
	Objectif 1.1 : Promouvoir et consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires				
	1.1.2 Analyser et mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les stratégies de promotion et de consolidation de la notoriété et de l'achat local des produits agricoles et agroalimentaires	CLD	MAPAQ, SFIO, PG, UPA	2018	Développer une stratégie promotionnelle

ORIENTATION 4 Protéger l'environnement de la MRC de l'île d'Orléans afin d'assurer la pérennité des exploitations agricoles	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
	Objectif 4.2 : Favoriser et valoriser les bonnes pratiques environnementales				
	4.2.1 Sensibiliser les producteurs à la santé des sols agricoles pour éviter leur appauvrissement et leur érosion	CARN	UPA, MAPAQ, Clubs de services-conseil	En continu	Mise en application graduelle

7.3.3. ACTIONS À LONG TERME

ORIENTATION 1 Consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires de l'île d' par la mise en valeur de la qualité des produits et de l'accueil touristique	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
	Objectif 1.2 : Mettre en valeur le dynamisme agricole et valoriser le milieu agricole				
	1.2.2 Favoriser le maillage du secteur agricole avec d'autres secteurs sous forme de journée champêtre afin de rejoindre les résidents et développer un sentiment d'appartenance	UPA	CLD	2019	Activités de maillage

ORIENTATION 2 Maintenir et accroître la diversification des exploitations et des produits agroalimentaires et continuer à innover et demeurer compétitif	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
	Objectif 2.1 : Encourager et valoriser la relève agricole				
	2.1.2 Créer une enveloppe budgétaire en entrepreneuriat agricole par la MRC, l'UPA et d'autres partenaires, pour l'initiation de projets agricoles et les services de mentorat ou de coaching afin d'encourager la relève agricole	CLD	MRC	2019	Identifier des modèles de fonds

ORIENTATION 3 Supporter les produits agricoles et agroalimentaires dans leurs activités de mise en marché	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES
	Objectif 3.1 : Soutenir le démarrage et le développement des entreprises				
	3.1.3 Évaluer le potentiel de la mise en commun de ressources pour la production et la mise en marché des produits agricoles	CLD	MAPAQ	2019	Rapport d'étude
	3.1.4 Identifier différentes opportunités pour favoriser l'accès aux terres agricoles et ainsi veiller à ce que la tendance du nombre de terres en location ne soit pas en augmentation	UPA	MRC	2019	Identifier les potentiels réels
	3.1.5 Évaluer la possibilité de faire des maillages industriels	CLD	MAPAQ	2019	Identifier des maillages possibles

CARN : Club agroenvironnemental de la Rive-Nord
CLD : Centre local de développement de l'île d'Orléans
CMQ : Communauté métropolitaine de Québec
JAI : Journal Autour de l'Île
MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC : Municipalité régionale de comté de l'île d'Orléans
PG : Parcours gourmand
SFIO : Savoir-faire île d'Orléans
SADC : Société d'aide au développement de la collectivité de Charlevoix, Côte-de-Beaupré et île d'Orléans
TCR : Table de concertation régionale de gestion intégrée du Saint-Laurent
UPA : Syndicat de l'Union des producteurs agricole de l'île d'Orléans

7.4. MÉCANISME DE SUIVI

Pour la mise en œuvre des actions préconisées dans le plan d'action du PDZA, le comité de travail du PDZA est la structure désignée. Cette dernière sera coordonnée par le CLD et travaillera en collaboration avec les divers partenaires du comité de travail (MRC, UPA, CMQ, MAPAQ). De cette façon, le CLD pourra assurer la mise en place des actions. Toutefois, la MRC demeure responsable du Plan de développement de la zone agricole et verra à assurer le suivi.

Aux membres du comité de travail du PDZA pourra s'additionner, au besoin, des représentants des secteurs de la transformation, de la mise en marché, de la vente au détail et de la restauration.

Un agenda de réunions sera proposé conjointement par la MRC et le CLD. Les rencontres seront animées et dirigées par les professionnels de la MRC et du CLD attitrés aux domaines agricoles, agroalimentaire ou de l'aménagement du territoire.

8. COMMUNICATION DU PDZA

L'élaboration du PDZA s'est appuyée sur une démarche concertée où les acteurs du milieu ont été mis à contribution. La MRC et l'UPA de l'île d'Orléans ont tenu, le 10 mars 2014 à Saint-Pierre, une consultation.

Un article sur le PDZA a été publié en juin 2014 dans le journal mensuel *Autour de l'île.* Cet article référait les lecteurs à une version préliminaire du portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC accessible sur son site Internet, afin de recueillir les commentaires des résidents de l'île d'Orléans.

Une fois le PDZA entériné par le Conseil des maires et approuvé par le MAPAQ, les actions suivantes seront réalisées.

ACTIONS À ENTREPRENDRE	CLIENTÈLE	ÉCHÉANCIER
Objectif : Faire connaître le PDZA auprès des résidents de la MRC de l'île d'Orléans		
1. Présenter le PDZA sous l'onglet Gestion du territoire sur le site web de la MRC 1.1 Les éléments du plan d'action seront mis de l'avant. 1.2 Le document sera disponible en entier 1.3 Mise-à-jour régulière des actions complétées	Résidents Agriculteurs Partenaires	En continu
2. Présenter les travaux du comité du PDZA au Journal Autour de l'Île 2.1 Communiqué 2.2 Article de présentation du PDZA	Population de l'île	Avril 2015
Objectif : Susciter l'intérêt des résidents pour l'agriculture de l'île		
3. Communiquer les «bons coups» en agriculture via le journal Autour de l'Île 3.1 Rédiger un article présentant un agriculteur ou une agricultrice de l'île 3.2 Rédiger un article présentant une facette de l'agriculture	Population de l'île	En continu
Objectif : Valoriser les réalisations des intervenants agricoles		
4. Présenter les «bons coups» en agriculture à l'île en lien avec le PDZA par le biais de communiqué au Journal Autour de l'Île, L'Autre Voix et les journaux hebdo de la région.	Population régionale	En continu

9. RÉFÉRENCES

Analyse du marché des produits biologiques en fonction du développement du secteur biologique au Québec, La Filière biologique du Québec, Mars 2012.

Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, Canards Illimités Canada, Juillet Février 2014.

Étude pédologique des Îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues, MAPAQ, 1981.

Inventaire des bâtiments agricoles de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans, Rapport de synthèse, Entente de développement culturelle de la MRC de L'Île-d'Orléans, Juin 2010.

MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), 2011, Guide d'élaboration d'un PDZA. Québec.

Patrimoine et paysage agricoles de l'Arrondissement historique de l'Île-d'Orléans, Commission des biens culturels de l'île d'Orléans, Août 2006

Plan stratégique de marketing et de développement touristique 2010-2014, CLD de l'île d'Orléans.

Portrait agricole de la MRC de l'Île d'Orléans, Direction régionale de la Capitale-Nationale, Isabelle Tessier, 2010.

Portrait du marché du travail du secteur de la production agricole, région de la Capitale-Nationale, AGRIcarrières, 15 août 2013.

Portrait régional de l'eau, Capitale-Nationale, MDDEP.

Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, Capitale-Nationale.

Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, (PACES-CMQ), Rapport final, Mars 2013.

Projet mobilisation de la relève agricole de la Rive-Nord de Québec 2012-2013, Cathy Chénard.

Schéma d'aménagement révisé, mise à jour du 24 mars 2005, MRC de l'Île-d'Orléans.

Statistique Canada. Recensement d Communauté métropolitaine de Québec, GéoUrba et l'agriculture, 2011.

Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, La Financière agricole du Québec, Compilation par AGECO, édition 2013.

MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la collaboration de :

Communauté
métropolitaine
de Québec

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec